



LES CONDITIONS DES PAYSAGES DU VAL-D'OISE

REPRÉSENTATIONS ET IMAGES
GÉOGRAPHIE ET APPROCHE SENSIBLE

Aux paysages du Val-d'Oise sont associés deux types de représentations contrastés sinon antinomiques. D'un côté, des images puissantes et ancrées de campagnes céréalières ancestrales avec leur lots de villages sauvegardés et de patrimoine vernaculaire, de bords de fleuves voués aux plaisirs et à la détente, que le succès de la peinture impressionniste a largement contribué à forger, et que la création des parcs naturels régionaux du Vexin français et d'Oise Pays de France veille à pérenniser. De l'autre, un territoire de banlieue où s'entrechoquent un kaléidoscope complexe d'images de zones pavillonnaires indifférenciées, de grands ensembles repoussoirs, de nœuds ferroviaires et routiers, mais aussi de secteurs résidentiels prospères, de pôles technologiques, de ville nouvelle.

Facteurs d'identité quand elles sont positives, si ces représentations très fortes collent en partie à la réalité, elles ne sont pas cependant à elles seules les paysages du Val-d'Oise. La réalité est évidemment plus complexe, les faiblesses et les potentialités des paysages du département moins systématiquement partagées.



LES CONDITIONS DES PAYSAGES DU VAL D'OISE REPRÉSENTATIONS ET IMAGES

PAYSAGES MENTAUX
DÉCOUPAGES ET NOMS DE TERRITOIRES
DANS LE MIROIR DE LA PEINTURE IMPRESSIONNISTE
REPRÉSENTATIONS CONTEMPORAINES

PAYSAGES MENTAUX

En 1967, l'Île-de-France qui jusqu'alors n'était constituée que de trois grands départements (Seine-et-Oise, Seine et Seine-et-Marne), est redécoupée en sept entités administratives. Le Val-d'Oise est l'un de ces nouveaux départements créés. Issu en grande partie de l'ancienne Seine-et-Oise, il réunit alors deux grands territoires très contrastés : au nord-ouest, l'ensemble globalement homogène et agricole du plateau du Vexin et de la plaine de France et, à proximité de Paris, au sud-est, un territoire de banlieue plus complexe. Depuis, cette distinction s'est encore accentuée avec la croissance extrêmement rapide et continue de l'urbanisation qui a transformé profondément toute la partie sud-est du département ainsi que le secteur s'étendant autour de la boucle de l'Oise. Là s'est implantée création *ex nihilo* de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

A côté de ces secteurs en pleine croissance et en complète mutation dont les représentations sont, à l'image du territoire, souvent complexes et contradictoires, le Vexin a conservé en grande partie son caractère rural et son image de « campagne ». Les mesures de protection prises dans les années 1970 avec de nombreux sites inscrits et, plus récemment, la création du parc naturel régional (PNR) du Vexin français (1995) ont conforté ce rôle. Il en est de même du nord-est de la plaine de France comprise en partie depuis 2004 dans le périmètre du PNR Oise - Pays de France. Ces territoires ont largement profité des représentations très positives véhiculées par une offre touristique appuyée sur la mise en valeur des sites peints par les plus grands artistes impressionnistes et post-impressionnistes (Pissarro, Cézanne, Monet, Van Gogh ...) lors de leurs séjours sur les bords de l'Oise et de la Seine à la fin du XIX^e siècle.

Les paysages « mentaux » du Val-d'Oise existent donc au travers de ces deux grands pôles de représentation opposés :

- d'un côté, des images champêtres et rurales ou de bords de fleuves voués au plaisir et à la détente, en grande partie encore aujourd'hui calquées sur les peintures impressionnistes du XIX^e siècle ;
- de l'autre, un kaléidoscope d'images contemporaines de zones pavillonnaires indifférenciées, de grands ensembles repoussoirs, de secteurs résidentiels prospères, de villes nouvelles, d'autoroutes, d'aéroports, de grandes zones commerciales et de pôles technologiques.



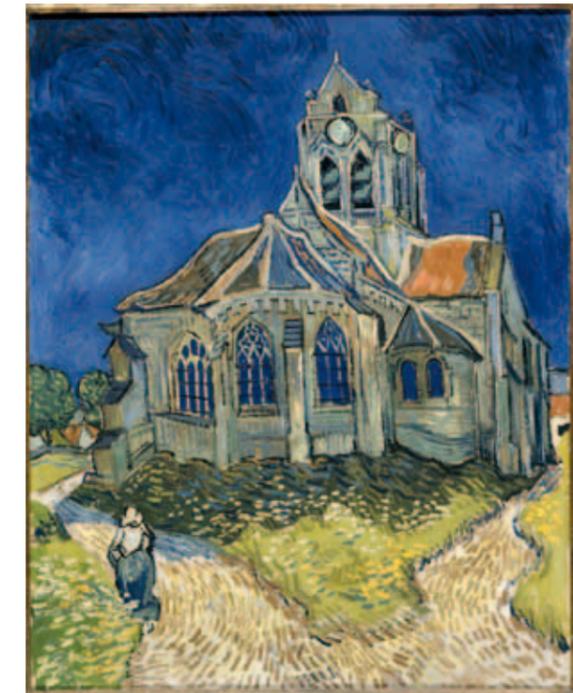
Croix pattée de Guiry-en-Vexin © PNR du Vexin Français

"Longtemps, je n'ai pu relier Cergy à ses environs, la ville illimitée, futuriste, ses trois gares RER aux lieux des impressionnistes, à Auvers, L'Isle-Adam, Vétheuil, aux villages de la vallée de la Viosne et du Sausseron. Maintenant, elle se fond dans cette douceur qui caractérise pour moi les paysages du Val-d'Oise."

Annie Ernaux, 1999



Affiche, plage de l'Isle Adam années 1920 © Archives départementales du Val d'Oise



Van Gogh, Eglise d'Auvers-sur-Oise, 1890
© RMN, Musée d'Orsay, Hervé Lewandowski



Monet, Le bassin d'Argenteuil vers 1872
© RMN, musée d'Orsay, Hervé Lewandowski

DÉCOUPAGES ET NOMS DE TERRITOIRES

Les découpages des territoires et les noms qui sont donnés aux unités ainsi créées sont des vecteurs très importants de représentations des espaces dans leurs composantes tant géographiques que sociales.

Ainsi dans le Val-d'Oise, selon des critères qui mélangent à la fois l'occupation du sol, la géographie physique et l'histoire, le département est traditionnellement présenté comme composé de grands espaces plus ou moins homogènes dont les dénominations empruntent tant à la géographie qu'à des références historiques.

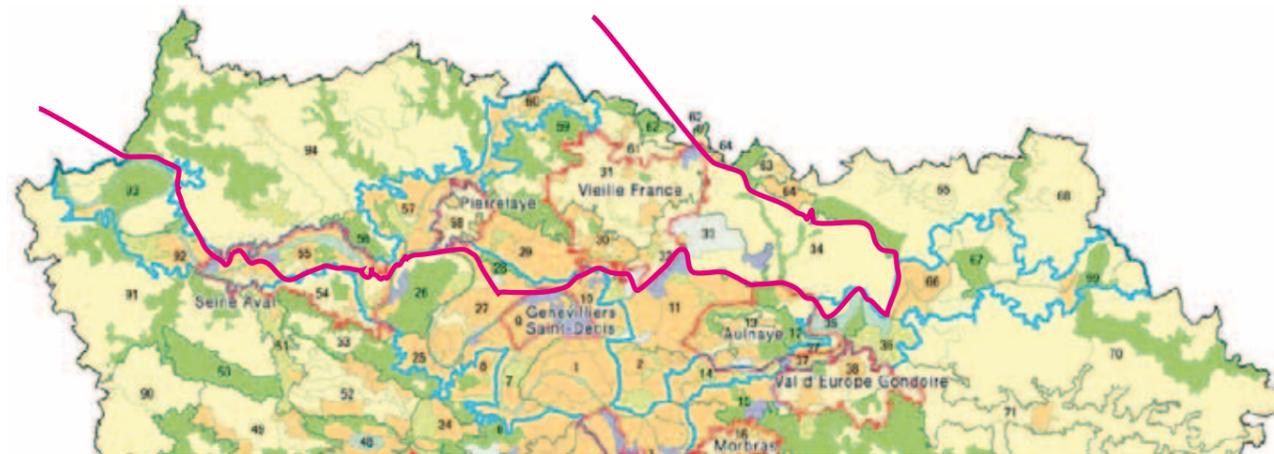
LES TERRITOIRES DU VAL D'OISE



Carte #1 :
© Préfecture du Val-d'Oise, 2009

Les partitions existantes du département et leurs dénominations montrent de manière forte les enjeux identitaires et spatiaux du territoire. Une partie occidentale, rurale, patrimoniale à l'identité bien affirmée et dont la protection a déjà été prise en compte par la création d'un parc naturel régional : le Vexin français. Vers l'est, dans la continuité géographique du plateau agricole, des espaces également identifiés par l'Histoire mais en mutation économique et spatiale dont les limites et les dénominations hésitent entre référence au patrimoine et modernité. Au sud, la continuité de la banlieue parisienne, dont les dénominations et les limites ne rendent de manière satisfaisante ni les caractéristiques réelles ni un imaginaire partagé. En l'absence de références « anciennes », c'est-à-dire antérieures au XIX^e siècle, à l'industrialisation et aux débuts de la croissance urbaine de Paris, ces territoires ne sont ni réellement caractérisés ni bien définis.

Le découpage du département issu du site Internet de la préfecture du Val-d'Oise en 2009 (carte #1) est assez représentatif de tout un ensemble de partitions et de dénominations proposées par des institutions comme le Département, les services de l'État, la Région... ou par la littérature historique, géographique ou touristique. Si les limites peuvent varier d'une source à l'autre, si certains ensembles sont parfois subdivisés en entités plus petites, si des variantes apparaissent dans certaines dénominations, cette division du département en six grands ensembles peut être considérée comme une base assez bien partagée.



Carte #2.
SDRIF : Projet arrêté par délibération du Conseil régional, le 25 septembre 2008

Les entités paysagères de l'Île-de-France Val-d'Oise

- 28 | Buttes du Paris
 - 29 | Vallée de Montmorency
 - 30 | Vallon du Petite Rosne
 - 31 | Vieille France
 - 32 | Vallon de Croult
 - 33 | Plaine de Roissy
 - 34 | Plaine de France est
 - 55 | Vallée de la Seine industrielle
 - 56 | Buttes de l'Hautil
 - 57 | Cergy-Pontoise
 - 58 | Plaine de Pierrelaye
 - 59 | Trois forêts du Paris
 - 60 | Vallée de l'Oise
 - 61 | Vallée de l'Ysieux
 - 94 | Vexin français
- Limites départementales

Néanmoins, chacun de ces ensembles possède une identité géographique et culturelle plus ou moins marquée et référencée. Certains ont ainsi une assise géographique et/ou historique forte, attestée par une présence dans la littérature depuis plusieurs siècles qui leur confère une identité bien définie et reconnue. C'est le cas ici du Vexin français ou du territoire de la « France » ou encore de la vallée de Montmorency.

Les autres ensembles, en revanche, sont nés et ont été « baptisés » beaucoup plus récemment. Leur existence et leurs noms n'ont pas toujours trouvé de véritable légitimité. Ainsi, certainement cohérents d'un point de vue spatial et économique, leurs dénominations, qui résultent souvent d'un compromis entre références géographiques (Rives de la Seine) ou occupation du sol (agglomération de Cergy Pontoise) mais dont on peine à sentir l'ancrage historique, ne sont pas toujours porteuses d'images fortes. Leur identité territoriale se trouve ainsi bien moins réalisée.

Le Vexin français

Formant toute la partie ouest du département, cet ancien comté est une entité géographique et historique bien caractérisée. Aujourd'hui, son identité est d'autant plus forte que ce territoire se confond en grande partie avec celui du parc naturel régional qui porte son nom. L'image du Vexin est celle d'un riche espace agricole et rural abritant un important patrimoine archéologique (berceau d'une implantation humaine très ancienne), historique (berceau du royaume de France), architectural (grandes fermes, villages et châteaux), artistique (peinture impressionniste) et naturel (coteaux calcaires, zones humides, bois et forêts).

Les partitions paysagères existantes viennent confirmer et recouvrir cette identité. Ainsi le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Val-d'Oise (CAUE 95) et la Région d'Île-de-France dans son projet de SDRIF font de ce « vaste plateau calcaire dédié aux grandes cultures, ponctué de buttes et découpé de nombreuses vallées (CAUE 95) » ou à ce « plateau ouvert de grandes cultures (Région) » une des plus importantes entités paysagères du département.

Dans son travail de caractérisation des paysages agricoles de la région, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (IAU) s'accorde également sur la cohérence paysagère du Vexin français tout en y apportant des précisions. Ainsi, les buttes boisées (buttes de Rosne au nord, buttes de l'Arthies au sud-ouest et buttes de l'Hautil au sud-est) et les vallées (Epte, Aubette de Magny, Aubette de Meulan, Viosne et Sausseron) qualifiées selon le type d'agriculture dominant qui y est pratiqué (vallée traditionnelle avec élevage et cultures spécialisées, vallée de grandes cultures avec ou sans coteaux boisés, vallée boisées...) y sont distinguées comme des entités spécifiques à l'intérieur même de l'ensemble du plateau.

Pays de France, plaine de France, vieille France...

Ces appellations ne correspondent pas à un territoire aussi bien délimité et défini que le Vexin français même si elles s'inscrivent résolument dans la référence au berceau historique du royaume de France.

Sur la carte des « Territoires du Val-d'Oise » (carte #1) produite par la préfecture du département, « Pays de France » et « plaine de France » désignent deux espaces contigus et bien distincts. De même, le comité départemental du

tourisme (CDT) distingue d'abord un « Pays de France » caractérisé par « des paysages contrastés, une magnifique vallée, celle de l'Oise, des villages fleuris (...) » et par un patrimoine culturel exceptionnel dont l'abbaye de Royaumont et la ville de L'Isle-Adam sont les emblèmes. Le parc naturel régional Oise - Pays de France intégrant une petite partie de ce territoire, cet ensemble bénéficie, toujours selon le CDT, d'une image très naturelle qui contraste avec celle de sa voisine la « plaine de France » où malgré tout « se côtoient modernité et histoire » et dans lequel « le calme de la campagne et l'effervescence de la vie contemporaine sont en harmonie ».

Utilisée à la fois par le PNR et par une communauté de communes regroupant dix municipalités, l'appellation de « Pays de France » est la plus utilisée et semble porteuse d'une véritable plus-value d'image. Mais au-delà des substantifs « pays » ou « plaine », c'est finalement l'épithète « France » qui fait l'objet d'une véritable appropriation comme en témoigne l'appellation « Val de France » prise par la communauté d'agglomération constituée par les villes d'Arnouville-lès-Gonnesse, Garges-lès-Gonnesse et Sarcelles.

Par ailleurs, l'expression « Pays de France » est également reprise par le CAUE 95 qui y englobe cependant l'espace « plaine de France » décrit par la préfecture. Ce « Pays de France », est caractérisé par sa continuité géographique avec le plateau du Vexin « situé à la même altitude », et « de la même façon entaillé par quelques vallées ». Plus précise, la région d'Ile-de-France, dans sa désignation des entités paysagères régionales pour son projet de SDRIF, reprend la distinction entre « Pays de France » (qui devient pour l'occasion « Vieille France ») et « plaine de France ». Cette dernière perd son nom et est divisée en deux espaces « Plaine de Roissy » et « plaine de France Est ». En termes d'espaces agricoles, l'IAU distingue lui aussi deux ensembles distincts de plateaux agricoles (« Vieille France » et « plaine de France »). Quant au Parisis, traditionnellement confondu avec le « Pays de France » (cf. Fontenay-en-Parisis, Villeparisis), il est aujourd'hui plus précisément associé à la série de buttes alignées entre Montigny-lès-Cormeilles et Sannois.

L'agglomération de Cergy-Pontoise, ancienne ville nouvelle

Préfecture et Conseil général du Val-d'Oise s'accordent pour faire de l'agglomération constituée aujourd'hui par la première ville nouvelle édifée en Ile-de-France un territoire singulier. L'espace urbain de Cergy-Pontoise en acquiert une véritable identité et un statut. Par contraste, bien que plus anciens, les autres grands espaces urbains du département comme ceux d'Argenteuil, ou de la banlieue contiguë du département de Seine-Saint-Denis, ne sont pas désignés en tant que tels mais inclus dans des territoires plus vagues dans leurs limites et leurs dénominations (« Vallée de Montmorency » « Rives de la Seine ») qui ont du mal à les représenter.

De manière identique, la Région Ile-de-France identifie le territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise comme une entité paysagère.

La Vallée de Montmorency

La « Vallée de Montmorency » désigne une petite « région naturelle » décrite depuis longtemps par les géographes et les voyageurs. Autrefois villégiature de proche banlieue de la bourgeoisie parisienne (Enghien, Montmorency), elle désigne aujourd'hui un continuum urbain qui s'étend des portes du département

de la Seine-Saint-Denis à l'agglomération de Cergy-Pontoise. Le CAUE 95 la désigne précisément comme étant « délimitée par les buttes de Montmorency au nord et la butte de Corneilles au sud (...) Le coteau de Montmorency se caractérise par des prairies et des vergers qui disparaissent progressivement en raison de la forte pression urbaine et de leur faible rentabilité économique sur le plan agricole ». Le CAUE n'y distingue pas spécifiquement la « plaine de Pierrelaye » que la Région nomme et délimite clairement, lui permettant ainsi d'isoler la partie la plus urbanisée du secteur plus agricole.

Rives de Seine

Les « Rives de Seine » désignent dans la partition préfectorale l'ensemble urbain situé au sud des buttes du Parisis avec notamment les villes d'Argenteuil et de Bezons. En matière de paysage, le CAUE préfère l'appellation « Vallée de la Seine » à « Rives de la Seine » et en étend la surface à tous les espaces



Carte #3

Note rapide sur l'Environnement, n° 361, septembre 2004. IAURIF



Carte #4

Note rapide sur l'Environnement, n° 361, septembre 2004. IAURIF

qui jouxtent le fleuve quand ce dernier est présent dans le département. L'entité est décrite comme « la limite sud du département » qui « ferme le territoire par ses coteaux plus ou moins abrupts ». La qualité d'espace urbain qui domine le paysage est ici aussi en grande partie obliérée par l'appellation choisie. La Région reconnaît elle aussi cet espace de vallée comme une entité paysagère. En choisissant de la dénommer « Vallée de la Seine industrielle » elle qualifie à la fois la réaliwté géographique du terrain (vallée), l'histoire des espaces et des hommes qui l'habitent (industrialisation le long du fleuve) et son occupation du sol.



DANS LE MIROIR DE LA PEINTURE IMPRESSIONNISTE

« En leur compagnie [les peintres] nous voyons soudain de la beauté, là où elle nous attend et où, souvent nous ne l'attendons pas. Il suffit d'un rien. Une route qui tourne. Un arbre près d'une maison. Un jardin potager. Quelques maisons groupées. Des reflets sur l'eau. Une péniche qui passe. Une brume qui monte de la rivière ou de la gelée qui irise des mottes de terre. Les mouvements d'une plaine. L'expression inattendue d'un visage. (...) Si proche, si loin de Paris, le Val-d'Oise a été longtemps oublié. Il a été marqué à jamais par une vieille civilisation rurale et policée et par la ferveur d'un petit peuple de banlieusards recréant autour d'eux de modestes coins de nature. Contrée oubliée, peuple familier, peints au naturel par des artistes dans le regard desquels le monde entier se reconnaît. Les Valdoisiens peignent avec ferveur. Ils organisent des rencontres de peintres, plus nombreuses ici que partout ailleurs. A l'intérieur d'eux-mêmes et sans trop le faire savoir encore, ils savent qu'ils vivent ici au pays des tableaux. »

Marie-Paule Défossez, directrice de la revue *Vivre en Val-d'Oise* (*)

A partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, Camille Pissarro, Paul Cézanne, Vincent Van Gogh, Charles-François Daubigny, Jean-Baptiste Corot ou encore Daumier ont planté leur chevalets dans la vallée de l'Oise entre Pontoise et Auvers. Edouard Manet, Claude Monet, Auguste Renoir et Alfred Sisley, pour n'en citer que quelques uns, ont peint avec assiduité pendant la même période les bords Seine à Argenteuil, Vétheuil ou Bezons ...

« Un pays de tableaux »

Peu de départements peuvent s'enorgueillir d'une production artistique de cette ampleur à partir de leurs paysages. La place de l'impressionnisme dans l'Histoire de l'art, son succès populaire, la stature des artistes qui ont travaillé sur des lieux aujourd'hui situés dans le Val-d'Oise, la diffusion de reproductions de leurs toiles dans le monde entier et pour finir, la commercialisation du phénomène par l'industrie touristique ont eu pour conséquence la construction d'une image du département en partie assise sur ces représentations. Cependant, la portion de territoire réellement figurée est dans les faits limitée à quelques villes et villages de la vallée de l'Oise et de la Seine.

« Il faut être de son temps et voir ce que l'on voit (...) »

Edouard Manet

Les lieux choisis comme motifs par la peinture impressionniste ont pris, surtout depuis les années 1980, une réelle valeur patrimoniale et certaines communes comme Pontoise ou Auvers-sur-Oise ont protégé dans le cadre de la ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) l'essentiel des sites représentés. Autre exemple de la valeur de ces paysages pour le marketing territorial, fin 2008, une démarche est entamée par le maire d'Argenteuil pour faire classer l'ensemble des sites peints par les impressionnistes au patrimoine mondial de l'Unesco et ainsi offrir un « label » à « ces lieux de mémoire » tout en redorant le blason de certains territoires. Etrange retournement des

(1) in : *Balade en Val-d'Oise : sur les pas des écrivains. Alexandrines, 1999*



Camille Pissarro, *Route d'Ennery* © Musée d'Orsay, dist. RMN, Patrice Schmidt.
Un paysage d'harmonie et d'intimité construit autour de la douceur des lignes courbes du vallonnement des champs que viennent scander les lignes verticales des arbres. Même les nouvelles constructions (le petit pont, la route surélevée) ne viennent pas perturber cette composition.

choses quand on met en perspective cette « patrimonialisation » avec le désir de ces peintres du XIX^e siècle d'utiliser les potentialités de ces sites (la lumière, le mouvement, leur modernité et leur banalité parfois) pour poursuivre leur recherche picturale souvent en rupture avec le passé.

Ce mouvement s'accompagne également d'une large diffusion de ces images de paysage dans le public grâce notamment à leurs reproductions sous forme de cartes postales. Mieux encore, le long de l'Oise et le long de la Seine ont été mis en place des parcours où amateurs ou simples promeneurs peuvent comparer in situ les paysages et les représentations qu'en ont données les peintres.

Confronté directement à « l'esthétisation » du site par la mise en abîme du tableau dans son modèle, le spectateur ne peut manquer de se poser des questions sur le paysage lui-même, sur ses invariants et ses évolutions, sur ce qui a motivé le peintre dans son choix de planter son chevalet ici plutôt que là... Cette large diffusion a un impact certain et durable sur les imaginaires.

Compositions de campagne

« Réellement, c'est gravement beau, c'est la pleine campagne caractéristique et pittoresque. »

Auvers-sur-Oise, Vincent Van Gogh, lettre à son frère Théo, 1890

Les représentations qu'ont données les impressionnistes des campagnes du Val-d'Oise sont très différentes selon les peintres. Elles sont ainsi le reflet à la fois de leur personnalité et de leur recherche picturale. Mais tous à leur manière ont révélé les qualités de ces paysages dont ils ont mis en évidence quelques constantes : le caractère souvent intime de certains morceaux de campagne dont les horizons sont fermés par des coteaux, des lisères ou des buttes, la présence essentielle des arbres qui toujours viennent scander les différents plans horizontaux et pour finir, la beauté des ciels toujours en mouvement de ces territoires d'Ile-de-France.



La plaine près d'Auvers, Vincent Van Gogh, 1890. Munich, Bayerische Staatsgemäldesammlungen, Neue

© BPK, Berlin, distribution RMN/image BSTGS.

Ce tableau montre l'importance du point de vue choisi par Van Gogh. Le peintre est à la fois dans le paysage (son chevalet est planté dans le champ du premier plan) et regarde le panorama que lui offre le point de vue dégagé. Comme dans de nombreux paysages de « campagne », l'arbre tient une place essentielle en animant l'horizontalité de la plaine et en soulignant les ondulations du relief.



La Seine à Argenteuil, Claude Monet, © RMN, Musée d'Orsay, Hervé Levandowski.



Camille Pissarro, paysage à Eragny, église et Ferme d'Eragny. © RMN, Musée d'Orsay, Hervé Levandowski.



Vue d'Auvers-sur-Oise, Van Ryssel Paul (dit) Gachet Paul (docteur), © RMN, Musée d'Orsay, Franck Raux.

Pour peindre le village d'Auvers-sur-Oise, le peintre s'est installé en surplomb par rapport au paysage. Le point de vue panoramique permet au peintre d'approfondir encore sa recherche picturale.



Coquelicots, environ d'Argenteuil, Claude Monet, 1873 © RMN, Musée d'Orsay, Hervé Levandowski
Ce tableau célèbre est l'archétype encore aujourd'hui de la campagne douce et idéale dans laquelle le Parisien aime se promener le dimanche. Tout y respire l'harmonie (gaieté des couleurs renvoyant à celle des deux couples de femmes et d'enfants), intimité rendue par le rideau d'arbres qui clôt le paysage à l'arrière plan et qui cache partiellement une demeure cossue.

Paysages des bords de l'eau

« Comme c'était simple, et bon, et difficile de vivre ainsi, entre le bureau à Paris et la rivière à Argenteuil. Ma grande, ma seule, mon absorbante passion, pendant dix ans, ce fut la Seine. Ah ! la belle, calme, variée et puante rivière pleine d'immondices. Je l'ai tant aimée, je crois, parce-qu'elle m'a donné, me semble-t-il, le sens de la vie. Ah ! les promenades le long des berges fleuries, mes amies les grenouilles qui rêvaient, le ventre au frais, sur une feuille de nénuphar, et les lis d'eau coquets et frêles, au milieu des grandes herbes fines qui m'ouvraient soudain, derrière un saule, un feuillet d'album japonais quand le martin-pêcheur fuyait devant moi comme une flamme bleue ! »

Guy de Maupassant, *Mouche*, 1872

Presque davantage que la campagne, ce sont les rivières et le fleuve qui ont inspiré les peintres en cette fin du XIX^e siècle. Ce mouvement a ensuite été repris par les photographes comme en témoignent les nombreuses cartes postales anciennes reprenant le sujet.

La Seine à Argenteuil : agrément et modernisme

Peintres (Monet, Manet, Caillebotte...) et écrivains (Maupassant), à la fin du XIX^e siècle, s'éprennent, comme beaucoup de leurs contemporains, des rives de la Seine. A quinze minutes de Paris en chemin de fer, ils viennent y chercher du divertissement en canotant sur le fleuve, en se promenant au bord de la Seine, dans les champs, en visitant des monuments religieux et en profitant des guinguettes.

Claude Monet est le peintre de la Seine. Avant Vétheuil où il restera quatre ans, il s'installe à Argenteuil de 1872 à 1876. Il y peint 181 oeuvres dans un périmètre de 2 km autour des berges du fleuve ! Grâce à la construction de la voie de chemin de fer, la ville est alors en pleine période d'urbanisation et d'industrialisation. Elle connaît alors une forte spéculation foncière et lotissements de maisons de vacances et d'habitation y grignotent allégrement les parcelles de vignes. L'industrialisation de la vallée offre également de nouveaux sujets aux peintres. Sur les berges de la Seine et notamment à Argenteuil, le phénomène est particulièrement présent. Monet peint ainsi de nombreuses fois le nouveau pont de chemin de fer sur lequel il fait même passer le train. Avec ses toits pentus et ses cheminées, l'usine devient également un sujet digne de représentation picturale.

La Seine à Vétheuil : un fleuve et un village idéalisés

Entre Argenteuil et Giverny, Claude Monet s'installe à Vétheuil en 1879. Durant les quatre ans que dure son séjour, il peint plus d'une centaine de toiles représentant le village, la Seine et l'église. A la différence d'Argenteuil, le village est encore préservé du monde moderne. Mais Monet ne le représente pas pour autant comme il est avec ses paysages de cultures denses et sa région peuplée. Il en fait un paysage de nature « naturelle » à l'écart de la vie contemporaine. Sur les bords de Seine, la Roche-Guyon, ses falaises, son château, sujet de peinture depuis le XVIII^e siècle est un emblème des paysages de la vallée de la Seine et du département.



Monet, *Bassin d'Argenteuil*, vers 1872. © RMN, Musée d'Orsay / Hervé Lewandowski
Monet peint ici un paysage d'agrément et de loisirs.



Monet, *Pont d'Argenteuil*. © RMN, Musée d'Orsay / Hervé Lewandowski



Monet, *Pont du chemin de fer à Argenteuil*, vers 1873-1874. © RMN, Musée d'Orsay, droits réservés.
Carte postale, *Argenteuil, pont du chemin de fer* (1905) © Archives Départementales du Val d'Oise.
Symboles d'une société en plein bouleversement, le pont « moderne » et le chemin de fer deviennent des motifs suffisamment marquants du paysage pour que le peintre les représente sept fois en deux ans. Faisant directement référence à la peinture de Monet, le cadrage et le sujet sont repris par le photographe de cette carte postale de la seconde moitié du XX^e siècle.



A gauche, Monet, *Paysage, Vétheuil*. © RMN, Musée d'Orsay / Hervé Lewandowski
« L'église impose immédiatement sa silhouette adossée aux falaises, le fleuve à ses pieds »



A droite, Monet, *La Seine à Vétheuil*, vers 1879-1880. © RMN, Musée d'Orsay / Hervé Lewandowski
La silhouette de l'église reste le motif central des tableaux que peint Claude Monet à Vétheuil. Contrairement à Argenteuil, il s'attache à représenter une campagne pittoresque où les marqueurs de la vie moderne ont disparu.



Vue de la Roche Guyon
Joris Van der Hagen (1615/1620-1669)
© RMN, Musée du Louvre, Thierry Le Mage



Vue aérienne de la Roche Guyon
Carte postale colorisée (s.d.)
© Archives Départementales du Val d'Oise.

La vallée de l'Oise, sur-représentée

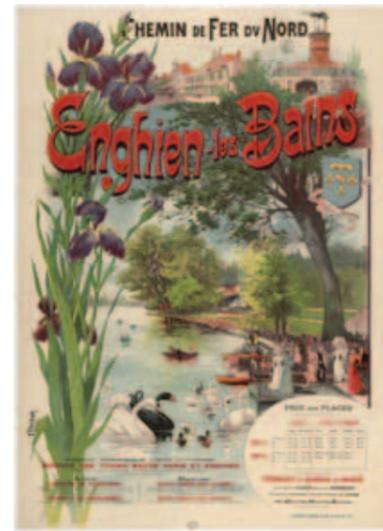
La vallée de l'Oise a tellement été représentée que des parcours proposent aujourd'hui de suivre, le long des berges, le périple des artistes (Pissarro, Van Gogh, Cézanne, Daubigny, Rousseau, Corot...) qui en ont peint les eaux, les coteaux et la campagne et les villages. L'association entre la vallée et la peinture et les images de paysage qu'elle véhicule font aujourd'hui tellement référence qu'en 2005, les communes de Auvers-sur-Oise, Butry, Valmondois, Méry-sur-Oise, Mériel, Frépillon donnent à leur structure intercommunale nouvelle née le nom de Communauté de communes de la vallée de l'Oise et des impressionnistes. Pontoise, Auvers-sur-Oise et Eragny détiennent sans doute les records des sites peints.

Plaisirs des bords de l'eau

Outre les guinguettes et le canotage qui ont fait le succès des rives de la Seine à la fin du XIX^e siècle, les plages de L'Isle-Adam et la ville d'eau d'Enghien-les-Bains ont également généré des images dont les ambiances marquent encore le territoire départemental. Il s'agit moins ici de représentations artistiques que de celles, plus banales, de l'imagerie touristique (affiches, cartes postales). Il s'agit ici de vendre les attraits de stations touristiques offrant plages, forêts et distractions à proximité de Paris et surtout accessibles par le chemin de fer. De nombreux écrivains tels Honoré de Balzac à L'Isle-Adam y vont en villégiature.



Affiche, plage de l'Isle Adam, année 1920
© Archives départementales du Val d'Oise



Affiche, Enghien-les-Bains, année 1890
© Archives départementales du Val d'Oise

Un sujet spécifique, les peupliers des berges

Claude Monet a peint les peupliers de la vallée de l'Epte à de nombreuses reprises. Ces tableaux font de l'alignement d'arbres un paysage qui lui-même peut s'ouvrir sur d'autres paysages. Cézanne, de manière différente, peint des peupliers le long de l'Oise. L'arbre, sujet et cadre du paysage, a été depuis largement repris par la carte postale et la photographie. Aujourd'hui, la présence de vastes peupleraies - et non de simples lignes d'arbres - dans les fonds de vallées font l'objet de polémiques pour des raisons paysagères et environnementales.



Van Gogh, Paysage à Auvers, localisation Russie, Moscou, musée des Beaux-Arts © Archives Alinari, Florence, dist. RMN / Fratelli Alinari.



Cézanne, Les peupliers, vers 1879-1882. © RMN, Musée d'Orsay / Hervé Lewandowski



Pissarro, Bords de l'Oise près de Pontoise, temps gris © RMN, Musée d'Orsay / René-Gabriel Ojéda



Claude Monet, effet de vent, série des peupliers © RMN, Musée d'Orsay / Hervé Lewandowski



Carte postale, Saint-Clair-sur-Epte, paysage des bords de l'Epte (s.d.) © Archives départementales du Val d'Oise
Les peupliers jouant un rôle essentiel dans la composition de cette vue d'une carte postale ancienne de Saint-Clair-sur-Epte.



REPRÉSENTATIONS CONTEMPORAINES

Ignorant les transformations subies par le Val-d'Oise lors de ces dernières décennies, ce sont pour l'essentiel les images anciennes du territoire (reproductions de tableaux, cartes postales...) qui font aujourd'hui référence. Images d'autant plus efficaces, qu'habitants et touristes semblent y être profondément attachés et qui jouent sans doute un rôle extrêmement important dans l'appropriation des territoires. Car c'est précisément la rapidité de ces transformations qui en a justement rendu difficile la lecture et la compréhension. Cependant, malgré ce phénomène de retour à des images héritées du passé, des lieux comme la ville nouvelle et certains grands ensembles ont, de part leur caractère inédit, créé un ensemble de représentations également fortes et marquantes. Dans ce contexte, le Val-d'Oise a une place toute particulière. Il a été en effet le premier à accueillir deux des plus importantes expérimentations urbaines de l'après-guerre : en 1954 la construction de l'un des plus grands ensembles de la région parisienne (Sarcelles) et à la fin des années 1960 l'édification ex nihilo de la première ville nouvelle (Cergy-Pontoise).

Sarcelles, archétype décrié du grand ensemble

Passé le soulagement d'une crise du logement en voie d'être endiguée, dès la fin des années 1960, un mouvement général d'opinion se met à rejeter l'urbanisme des grands ensembles. Un journaliste bien inspiré invente même, après un fait divers dramatique, un nouveau concept la « sarcellite » pour désigner les maux (ennui, béton, promiscuité, enclavement...) du grand ensemble de Sarcelles, brouillon de toutes les opérations d'urbanisme des banlieues des grandes villes. Le succès de la formule, désignant à partir de ce moment l'ensemble des problèmes urbains et sociaux associés à l'architecture et à l'urbanisme des « cités », va avoir pour conséquence de marquer profondément et de manière très négative l'ensemble des territoires sur lesquels de grands ensembles ont été édifiés.

Des représentations négatives à nuancer

Dans le Val-d'Oise, outre Sarcelles, de nombreux spécimens de cet urbanisme de "zoning" ont été construits et répartis de manière équilibrée dans toute l'agglomération.

Cette vision négative a été renforcée par l'image générale de la banlieue véhiculée par la télévision. Néanmoins, cette représentation est à nuancer.

Ainsi, jusqu'à la fin des années 1960, toute une production de cartes postales, de film, des reportage... posent un autre regard sur ces sites.

Tout au début de leur histoire, ils sont très souvent donnés comme une des solutions sinon l'unique à la crise du logement, mais également à la marée pavillonnaire de l'entre-deux-guerres. L'architecture y est souvent mise en valeur par la prise de vue qui utilise ses lignes pour la composition, plongée ou contre-plongée pour en faire percevoir l'immensité. Ces images montrent, la déconnexion presque systématique du bâti et du paysage dont rien ne vient marquer la présence.



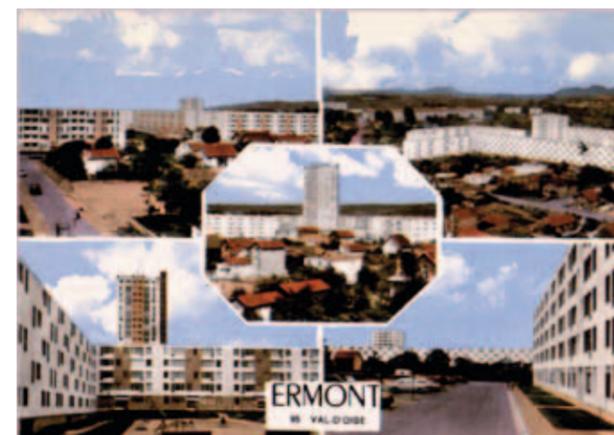
Carte postale de Sarcelles, le parc central, 1978 © Archives Départementales du Val d'Oise.



Carte postale, Ermont, vue générale (1962)
© Archives Départementales du Val d'Oise.



Cartes postale d'Argenteuil, 1979 © Archives Départementales du Val d'Oise.



Carte postale, Ermont, vue générale (1978)
© Archives Départementales du Val d'Oise.

Cergy, une ville nouvelle, une ville à la campagne

« Ville-paysage bâtie autour du site naturel remarquable de la boucle de l'Oise, Cergy mêle son passé agricole à une épopée architecturale moderne. En réalisant un nouveau cadre de vie dans une ville verte, les urbanistes ont dessiné de nombreux parcs et jardins qui assurent une continuité avec le paysage rural, les bois et étangs du Vexin naissant. Façonné par l'homme ou encore sauvage, le patrimoine naturel de Cergy se découvre au fil des champs, bois, jardins, parcs, coulées vertes ou sentes pittoresques, en adoptant le temps de la nature pour poser son regard sur la ville ».

Site de la ville de Cergy, *Se promener, espaces verts*, 2009

« L'exemple de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise permet de voir comment décideurs et citoyens fabriquent de la localité. Les villes multiséculaires ne sont pas les seules à être susceptibles de donner des significations aux espaces et d'être habitées au sens plein du terme. Retracer les narrations qui se créent en même temps que la ville et se poursuivent au fil du temps, y compris les récits audiovisuels, centraux dans notre société, mais peu souvent pris en compte, permet de mettre en évidence la constitution d'une singularité urbaine que l'on pourrait aussi appeler un esprit des lieux ».

Caroline de Saint-Pierre, *Ethnologie française*, 2003

Dans les années 1970, la télévision nationale a consacré de nombreuses émissions, reportages, débats à la construction des villes nouvelles en France et en Ile-de-France. Comme une décennie plus tôt avec les grands ensembles, les médias s'interrogent sur ces nouvelles formes urbaines qui apparaissent et à ces drôles d'habitants qui viennent en « pionniers » y inventer de nouvelles façons de vivre. A Cergy, première d'entre elles en région parisienne, on ausculte l'impact d'un urbanisme qui affiche clairement ses principes : séparation des circulations des piétons de celles des automobiles – du moins dans les premiers temps –, équilibre de l'habitat et de l'emploi, accès des populations à des zones vertes (forêts, parcs) et bleues (lacs, bases de loisirs), expérimentation en termes d'architecture publique et de logement. Les habitants sont ainsi interrogés sur leurs motivations, sur la manière qu'ils ont d'investir le nouvel espace urbain, leurs difficultés et leurs satisfactions.

Un laboratoire urbain d'audience internationale

Récit des origines porté par Bernard Hirsch, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, directeur de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle et maître d'oeuvre des grands desseins de l'Etat, ré-appropriation de l'histoire par les habitants et les élus eux-mêmes au travers d'expositions, d'enquêtes, de travaux d'histoire urbaine et d'architecture, de travaux sociologiques... Cergy-Pontoise a été l'objet de nombreux discours qui ont véhiculé eux-mêmes de nombreuses représentations. Singularité des villes nouvelles, dans la variété des images produites, l'architecture et l'urbanisme tiennent une place tout à fait particulière de part leur importance. Souvent désignées comme « laboratoires urbains », ces villes ont porté et été elles-mêmes portées par de fortes réalisations contemporaines. L'architecture est devenue ainsi l'emblème de ces nouveaux territoires et nombre de concepteurs aujourd'hui reconnus à l'échelle internationale y ont fait leurs premiers pas. Certaines images d'ensembles de



Carte postale, Préfecture de Cergy-Pontoise (s.d.) © Archives Départementales du Val d'Oise.



Gare de Cergy Saint-Christophe (1985) EPA de Cergy-Pontoise, d.r. © Archives Départementales du Val d'Oise.



Carte postale, base de loisirs de Cergy-Pontoise (1979) © Archives Départementales du Val d'Oise.



Port-Cergy (1992) EPA de Cergy-Pontoise, d.r. © Archives Départementales du Val d'Oise.

logements ou d'équipements publics ont eu une diffusion exceptionnelle. Les logements de Ricardo Bofill ou encore le bâtiment si original de la préfecture ont ainsi été connus bien au-delà des frontières de la ville et du département. Eric Rohmer, cinéaste particulièrement sensible aux lieux a choisi à la fin des années 1980 d'y planter le décor de son film *L'ami de mon amie*. Les personnages, jeunes cadres ou employés que leur carrière professionnelle mène à Cergy par hasard investissent les principaux sites de la ville : la préfecture, le centre commercial et la piscine, les logements de Ricardo Bofill, les restaurants de Port-Cergy... Le film permet une véritable promenade dans la ville que le réalisateur connaît bien puisqu'il y a réalisé, dans les années 1970, un documentaire qui lui est consacré et où sont interrogés habitants, urbanistes, architectes et élus. Un même processus l'amènera quelques années plus tard à tourner en partie *Les nuits de la pleine lune* à Marne-la-Vallée. Le talent du réalisateur de la « nouvelle vague », sa renommée internationale a permis à ce film et aux paysages de la ville nouvelles d'être diffusés dans le monde entier. Même s'il s'agit d'un cinéma d'auteur, ce film a largement contribué à l'image positive de la ville nouvelle et au façonnement de son identité.

Aujourd'hui, l'ex-ville nouvelle est rentrée dans le droit commun. Depuis décembre 2002, elle est organisée en communauté d'agglomération. Cette « vieille ville nouvelle » a perdu de son image de laboratoire en adoptant des architectures et des concepts urbains beaucoup plus sages. Par ailleurs, la part des premiers habitants, témoins de l'édification et de l'évolution de la ville est désormais probablement marginale au regard des vagues successives d'installations qui, depuis trente ans, ont peuplé l'agglomération. Si le site



Cergy Préfecture, vue aérienne (1981) EPA de Cergy-Pontoise, d.r. © Archives Départementales du Val d'Oise.



L'Axe majeur, vue de jour (1991), EPA de Cergy-Pontoise, d.r. © Archives Départementales du Val d'Oise.

Internet de la communauté n'indique qu'une bibliographie à ceux qui veulent s'informer sur son l'histoire, la commune de Cergy, au coeur de la ville, offre à ceux qui le veulent des résumés et des parcours de découverte et de promenade architecturales et urbaines. Ces parcours tendent aujourd'hui à mettre en valeur le village ancien le long de la boucle de l'Oise, à faire découvrir l'ex-quartier Saint-Christophe qui porte désormais le nom de quartier Axe majeur-Horloge (deux symboles de la ville nouvelle) et enfin les espaces créés le plus récemment dans les « Hauts de Cergy » qui, selon la mairie, « signe un retour aux sources ».

Le département du Val-d'Oise qui constituait la partie Nord de l'ancienne Seine-et-Oise n'apparaît que lors de la recomposition de la « Région parisienne », en 1968. Les nouvelles frontières départementales étaient motivées par l'extension de l'agglomération parisienne, événement essentiel qui détermine la dimension urbaine et périurbaine des paysages du département.

Ce morceau d'Île-de-France se distingue aussi par la présence d'un ensemble de buttes boisées assez rapprochées qui cadrent ou repèrent la plupart des sites alors qu'au nord et à l'ouest, la Normandie et la Picardie offrent des paysages aux reliefs moins accusés.

Entre ces buttes, les plateaux calcaires encore largement cultivés offrent des images contrastées de part et d'autre de la frontière du parc naturel régional du Vexin français qui sépare un monde en voie d'urbanisation d'un espace rural préservé.

A l'est de cette frontière intérieure se concentrent en effet non seulement les villes mais la plupart des infrastructures permettant l'approvisionnement du cœur de l'Île-de-France dans un ensemble inégal avec de nombreux caractères urbains évocateurs de la banlieue mais où se distinguent, autour des buttes de la rive gauche de l'Oise ou vers la vallée de l'Ysieux, des sites où l'urbanisation est encore partielle.



LES CONDITIONS DES PAYSAGES DU VAL-D'OISE

GÉOGRAPHIE ET APPROCHE SENSIBLE DES PAYSAGES

LE TERRITOIRE DU VAL-D'OISE
LA CHARPENTE NATURELLE
PARCS, JARDINS ET PAYSAGES
LES ESPACES URBAINS
LES INFRASTRUCTURES



Limites et noms de communes

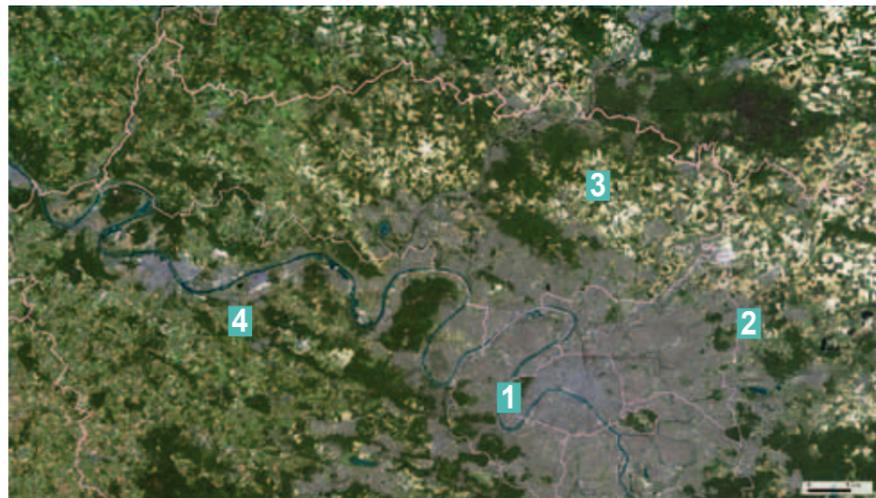
LE TERRITOIRE DU VAL-D'OISE

Le territoire et ses limites

Un département plus jeune et plus petit que la moyenne des départements français

Si on admet que le paysage renvoie à une notion de territoire perçu par les populations, la réalisation d'un atlas des paysages sur un département aussi petit et aussi récent que le Val-d'Oise suppose quelques adaptations. Les paysages n'ont certes pas changé le jour de l'inauguration de la nouvelle préfecture à la fin des années 1960. Mais progressivement, et dans des proportions sans doute difficiles à mesurer, la population a ensuite intégré cette appartenance au territoire départemental. Parallèlement, les administrations locales, encouragées par les mesures de décentralisation, ont contribué à influencer l'évolution des paysages départementaux d'une manière plus autonome. De plus, l'importance des évolutions qu'a connues le département depuis sa création a pu contribuer à ancrer un sentiment d'appartenance qui reste à évaluer.

La réalité se situe sans doute entre ce niveau de perception et celui d'unités de paysages s'affranchissant des frontières administratives, y compris régionales. Car pratiquement nulle part autour de ce département il n'y a de frontières franches : le Vexin est à la fois normand et picard, de même que la vallée de l'Oise. Bien d'autres ensembles s'étendent sur les territoires voisins.



Vue aérienne du Val-d'Oise dans son contexte régional. Source Ign, Géoportail. Quelques ensembles géographiques de part et d'autre des frontières départementales sont particulièrement lisibles : extension de l'agglomération parisienne (1) ; homogénéité de la plaine de France de part et d'autre de Roissy (2) ; continuité des massifs forestiers et de l'urbanisation de la vallée de l'Oise vers le nord (3) ; prolongement du Vexin jusqu'au front urbanisé de la vallée de la Seine (4).

Un territoire en limite de l'agglomération parisienne

Défini en 1964 par la volonté de l'État de mettre de l'ordre dans une agglomération parisienne qui avait grandi trop vite, officialisé le 1^{er} janvier 1968, le Val-d'Oise est à la fois héritier des formes anciennes de l'urbanisation et de celles qui découlent de cette volonté de réorganisation. L'extension par diffusion de l'agglomération va ainsi être complétée par une urbanisation planifiée dont l'agglomération de Cergy-Pontoise autant que le maintien d'une certaine ruralité dans le Vexin français sont les conséquences les plus marquantes. Vers la plaine de France, ce sont les grands équipements et infrastructures de niveau national qui vont jouer un rôle particulier dans la transformation des paysages.



Carte de la Seine-et-Oise de V. Levasseur, 1854
Lors de la création de la région Ile-de-France, le nouveau découpage départemental s'est en partie appuyé sur les limites des arrondissements préexistants.
© Archives Départementales du Val d'Oise.

Des limites départementales peu lisibles

A l'exception de la vallée de l'Epte et de quelques portions de la vallée de la Seine, les limites départementales du Val-d'Oise, comme celles de la plupart des départements français, ne correspondent pas à des limites « naturelles » ou simplement lisibles.

- Le plateau du Vexin français déborde assez largement le territoire départemental au nord et au sud.
- A Roissy, l'espace est partagé jusqu'aux pistes et aéroports avec deux autres départements (Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis) au milieu d'une plaine homogène.
- La transition vers les dépressions de Saint-Denis et de Paris ne correspond pas non plus à une limite physique.
- La plaine qui s'inscrit entre Champagne-sur-Oise, Luzarches et Chantilly est partagée avec le département de l'Oise.
- Le cours inférieur de l'Oise quitte le département avant sa confluence avec la Seine.

Des ensembles morphologiques bien individualisés

Pourtant, à l'intérieur de ces limites administratives, la morphologie du département tend à l'organiser en ensembles qui peuvent varier selon les critères qu'on souhaite privilégier.

Selon une logique de bassins-versants et d'orientation des pentes

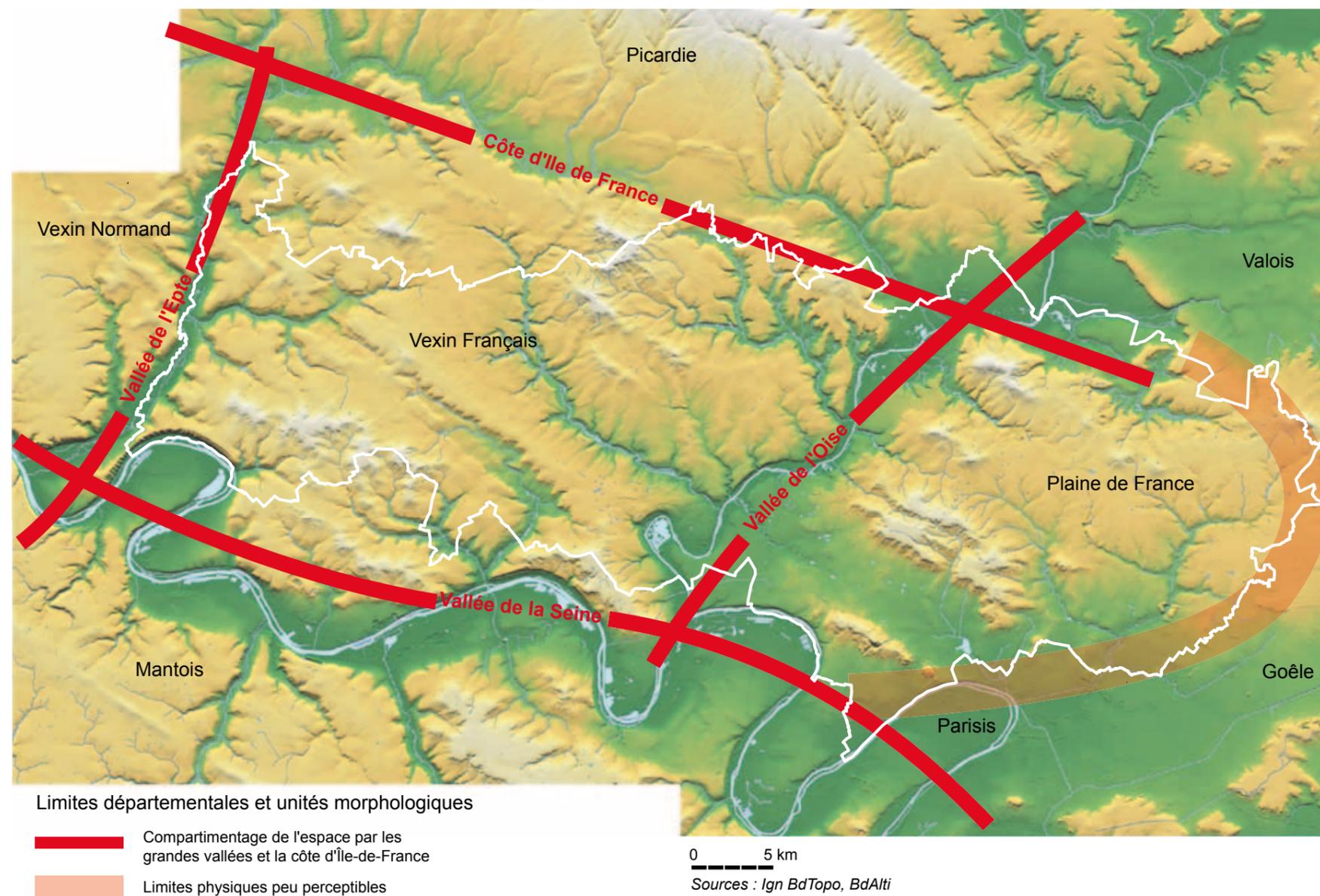
- A l'ouest, l'Epte et ses affluents et notamment l'Aubette de Magny forment un ensemble tourné vers l'extérieur ;
- l'Aubette de Meulan et le Montcient forment un autre ensemble, tourné vers la Seine
- la vallée de l'Oise avec ses principaux affluents (Viosne, Sausseron, Presles) polarise une partie importante du centre du département même si certaines transitions, au niveau du seuil du Plessis-Bouchard ou de la confluence de l'Ysieux, sont peu marquées ;
- les vallées du Croult et du Petit Rosne orientées vers la Seine et la plaine Saint-Denis forment un dernier ensemble à l'est du département.

Selon les repères que forment les reliefs les plus marqués

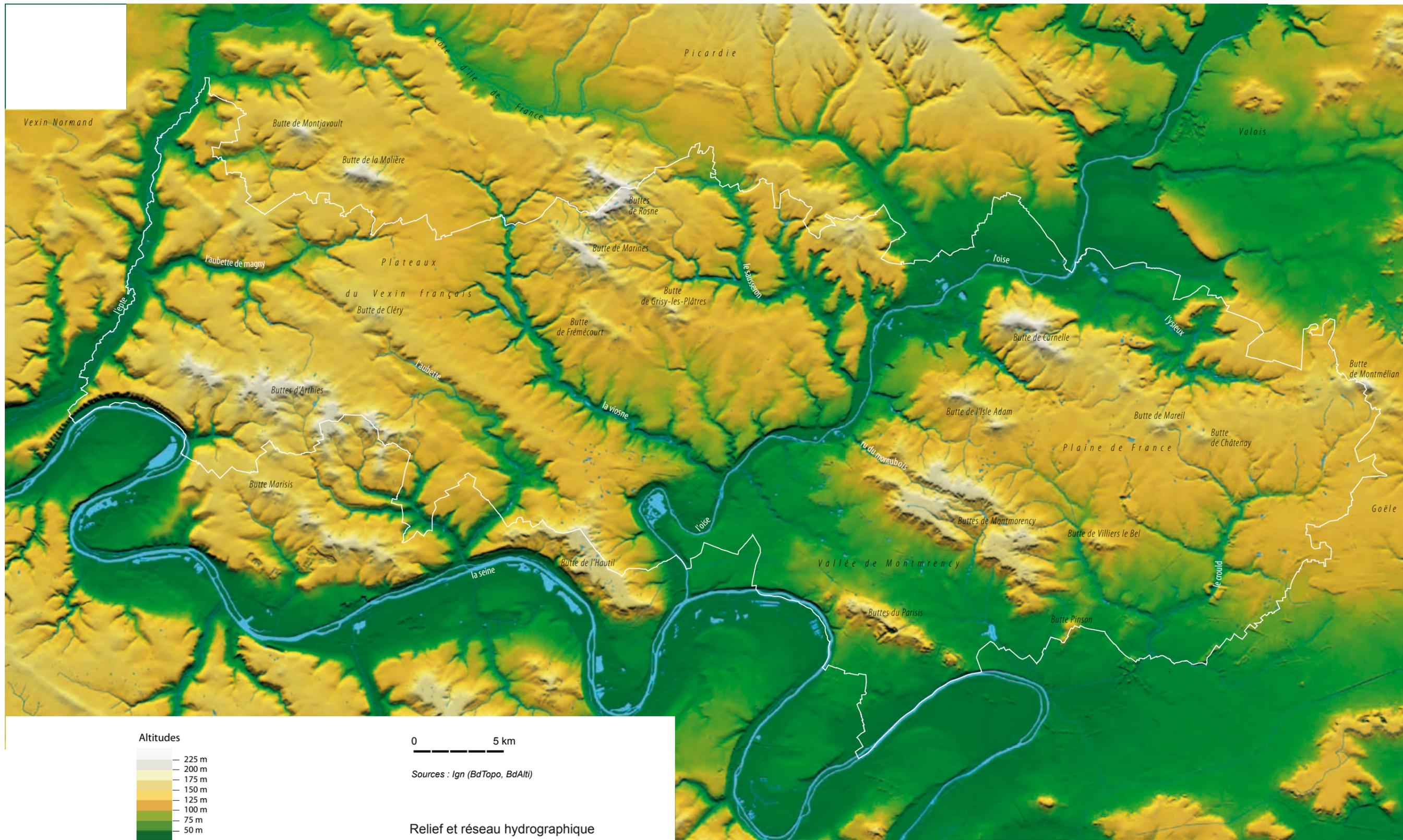
- Les grandes vallées et notamment la Seine, primordiales par son ampleur et par ses méandres, mais aussi l'Oise et l'Epte, forment des unités morphologiques assez bien individualisées ;
- les buttes principales (Montmorency, Parisis, Isle-Adam, Carnelle, Hautil, Arthies, Marines, Montmélian) dominent les vallées et plateaux qu'elles compartimentent ;
- les vallées secondaires de la Viosne, des deux Aubettes, du Sausseron et de l'Ysieux s'individualisent également.

Selon les conditions particulières des grandes étendues plates

- Au nord de Paris, l'ensemble de plaines et plateaux qui se déploient forment un continuum jusqu'à la vallée de l'Ysieux ;
- enfin, la vallée de Montmorency et le secteur de la confluence de l'Ysieux et de la Thève forment des plaines originales où la relation avec le réseau hydrographique apparaît plus complexe.



Qu'il s'agisse de la vallée de Montmorency (photo de gauche) ou du plateau du Vexin à proximité de Cergy-Pontoise (photo de droite), les paysages urbains ou ruraux de l'intérieur du département sont souvent fermés par un horizon de buttes boisées.



LA CHARPENTE NATURELLE

Le socle physique

Le Val-d'Oise appartient à l'ensemble calcaire des plateaux tertiaires du centre du bassin de Paris

La craie du Crétacé qui supporte l'ensemble du socle départemental affleure dans certaines vallées et dépressions. Visible sur les versants en pentes raides, elle est cependant le plus souvent recouverte par les dépôts alluviaux. Contrairement aux territoires situés plus au nord et à l'ouest du département, elle n'apparaît ici sur des étendues significatives que dans quelques sites du Vexin (vallée de l'Aubette de Meulan) ou en limite du département (vallées de l'Epte, de l'Ysieux, de la Seine) à des altitudes généralement inférieures à 80 m. Les fameux pinacles qui animent les coteaux la vallée de la Seine à la Roche-Guyon sont taillés dans ce substrat crayeux.

La côte d'Ile-de-France, entre Gisors et Viarmes, et la vallée de l'Epte correspondent à la limite entre les pays de craie et ceux, plus variés, du centre du Bassin de Paris auxquels se rattache principalement le Val-d'Oise.

A l'exception d'une incursion en terres picardes au niveau de l'aéroport de Persan-Beaumont et du secteur de transition assez complexe de la vallée de l'Ysieux, le département fait ainsi partie intégrante d'un ensemble géomorphologique aux reliefs relativement marqués qui s'étend vers le sud-est jusqu'à la Brie. La Picardie et le Vexin normand ont par contraste une morphologie plus homogène.

Le plateau calcaire structure l'ensemble du département

C'est une couche de calcaires marins des débuts du tertiaire qui constitue donc, à une altitude de l'ordre de 100-120 m, la charpente structurale des plateaux du Val-d'Oise, au dessus des dépressions crayeuses. Lorsqu'elles ne sont pas perturbées par les vallées et les buttes témoins, les surfaces assez plates qui caractérisent ces couches calcaires sont fréquemment recouvertes de limons dont l'épaisseur atteint souvent plusieurs mètres. Vers le nord du département, les formations sableuses se substituent progressivement au socle calcaire en direction de Clermont et Compiègne.

L'érosion a mis en valeur les buttes et les vallées

Le plateau est lui-même surmonté de buttes-témoins assez nombreuses qui culminent vers 200 m. Résultant, comme les vallées, des phases d'érosion récentes (Quaternaire), leur conservation a été permise par diverses déformations qui affectent localement les strates sédimentaires sur quelques kilomètres ou dizaines de kilomètres. Car c'est en profitant d'une érosion moins forte sur les bordures des bombements anticlinaux ou dans le fond des synclinaux que les buttes ont pu se maintenir.

Le sommet des buttes est souvent constitué de meulières surmontant une couche plus importante de sables ou de grès stampiens (sables de Fontainebleau) qui forme l'essentiel de leur hauteur. Ces buttes de taille variable peuvent être résiduelles avec des formes émoussées (Cléry-en-Vexin), voire à peine visibles (Mareil-en-France) ou au contraire bien identifiées avec des sommets plats (Butte de Carnelle). Elles peuvent aussi être relativement étendues ou jointives (Buttes d'Arthies) ou même susceptibles de constituer des ébauches de plateau avec leurs propres vallées (ruisseau du Petit Moulin et des Fonds dans la forêt de Montmorency).

Dans le détail, les versants et piémonts des buttes qui constituent finalement d'importantes étendues à l'échelle du département voient se succéder une alternance de couches d'épaisseur variable de meulières, sables et grès, marnes, bancs gypseux, intercalations argileuses, calcaires.



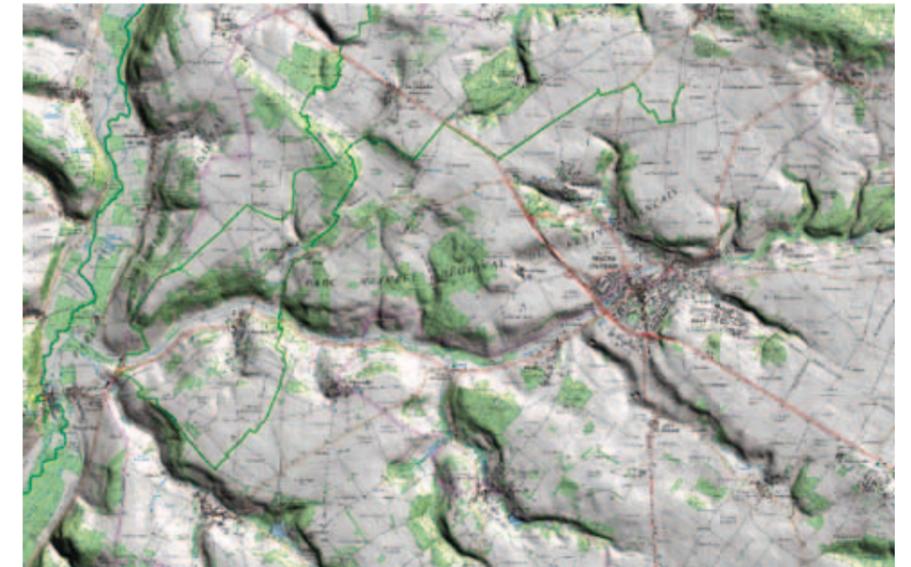
1. Les phases de sédimentation se terminent par le dépôt d'une couche de sables meubles qui va évoluer en surface vers des formations de grès ou de meulières plus résistants.



2. Des petites déformations affectent ensuite le plateau, rendant plus fragiles les parties réhaussées. Les couches supérieures cèdent et les sables sont rapidement emportés.



3. Le déblaiement des sables se poursuit jusqu'aux calcaires plus résistants qui forment un plateau (a) dominé par des buttes témoins (b). Parfois, les déformations sont plus marquées, la table calcaire elle-même est fragilisée et érodée, c'est la craie sous-jacente qui affleure au niveau d'un anticlinal comme dans la vallée de l'Aubette de Meulan (c).



L'Epte et l'Aubette de Magny. Incision nette du plateau et hiérarchie lisible du réseau hydrographique caractérisent la plupart des espaces du val d'Oise. Source : Ign (Scan 25, Bd Alti)



Confluence de l'Oise, de la Thève, de l'Esches et de l'Ysieux. Une morphologie et une organisation du réseau hydrographique plus complexes. Source : Ign (Scan 25, Bd Alti)



Principaux terrains géologiques

- | | | |
|---------------------|--|---------------------------|
| Limons | Argiles et meulière de Montmorency | Craie blanche à silex |
| Alluvions récentes | Sables de Fontainebleau et grès | Craie marneuse (Turonien) |
| Alluvions anciennes | Calcaires de Sannois, caillasses et argiles vertes | |
| Colluvions, éboulis | Argiles et glaises | |
| | Marnes supragypseuses | |
| | Sables et calcaires | |
| | Sables, Marnes et gypse | |
| | Marnes | |
| | Calcaires | |
| | Sables de Cuisse et grès | |
| | Fausses glaises et argiles | |

Quaternaire Tertiaire Secondaire

0 5 km

Sources : Igm (BdTopo, BdAlti), Brgm.

D'importants dépôts de versants et de fonds de vallées

Les vallées et certains versants présentent des colluvions ou alluvions d'épaisseur et de composition variables reflétant plus ou moins les roches voisines : éboulis sableux, débris de meulière, étalements de sables, produits d'altération du gypse... Ces dépôts sont parfois assez épais (plusieurs mètres) y compris dans les petites vallées (Croult, Rosne) où les alluvions peuvent être marécageuses et présenter des niveaux de tourbe, ou encore dans la vallée de Montmorency où les débris issus des versants des buttes peuvent atteindre 20 m d'épaisseur.

Cette diversité lithologique du département se traduit par un nombre important de sites d'exploitation, anciens ou actuels, des produits du sous-sol : gypse bien sûr mais aussi sables fins ou grossiers, grès, meulière, calcaires, limons, argiles, marnes, graviers...

L'orientation armoricaine des reliefs

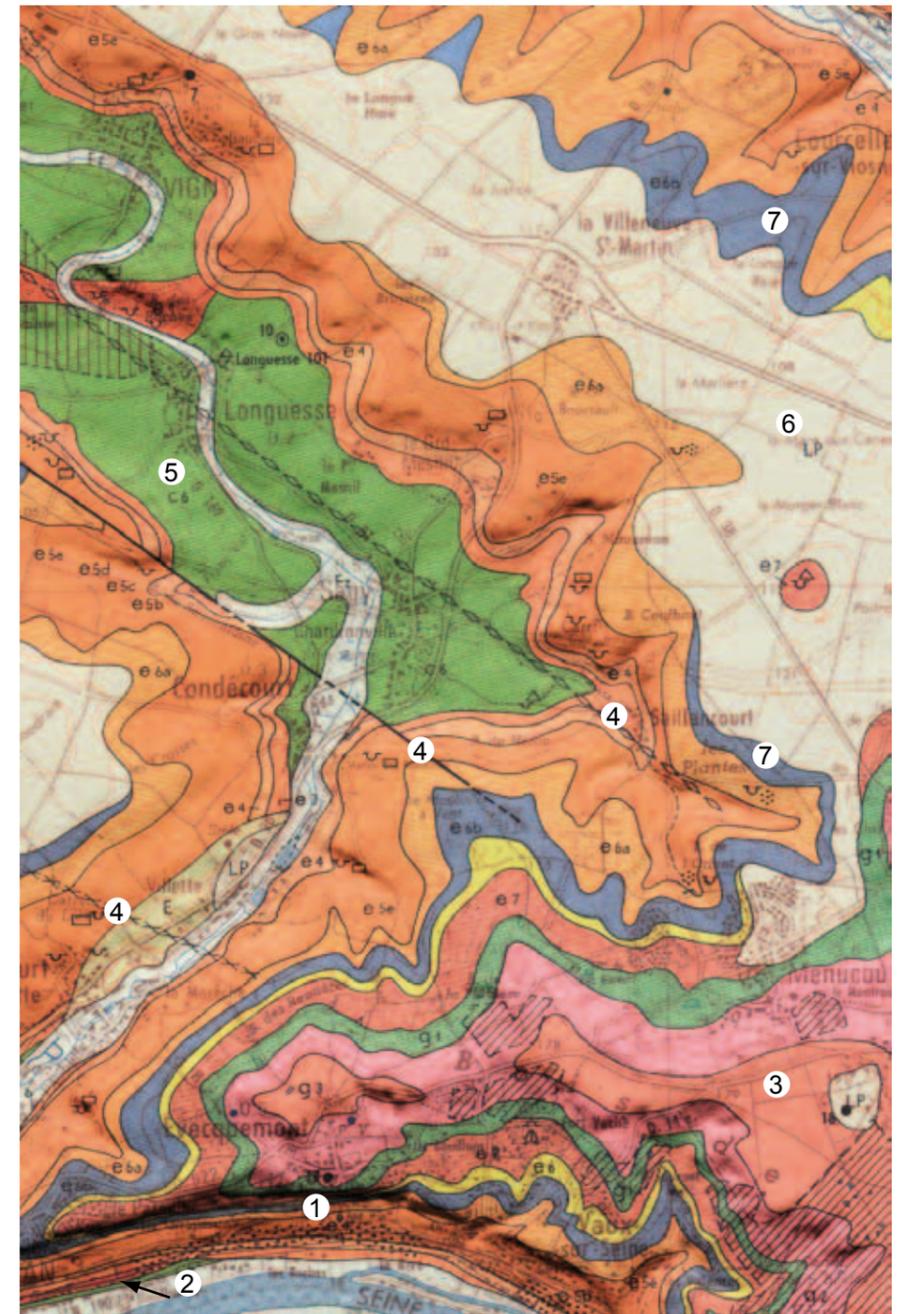
Il faut également souligner qu'à l'exception notable de l'Oise, de l'Epte, du Croult et des méandres de la Seine, buttes et vallées tendent à former sur l'ensemble du département des alignements de direction dite armoricaine (ONO/ESE). Si certains cours d'eau (Aubette de Magny, partie supérieure de la Viosne) s'écartent en partie de cette direction, elle tend néanmoins à organiser fortement l'espace départemental. Ainsi, malgré une certaine répétition des conditions géomorphologiques sur l'ensemble du département, les tracés perpendiculaires de l'Epte et de l'Oise tendent à compartimenter le Vexin français entre la Seine et la cuesta d'Ile-de-France alors que vers l'est, la transition vers la Goële est plus progressive.



Carrière de gypse et ses installations techniques sur le versant sud de la butte du Parisis (zone de couleur claire sur la vue aérienne). Cette carrière à ciel ouvert forme une entaille profonde dans la butte.
Source : Cergyrama.com



Source : Igm (Bd ortho)



Extrait de la carte géologique au 1/50 000 (Source BRGM), entre la Seine et la Viosne
Un secteur représentatif des conditions géologiques du Val-d'Oise : falaise creusée par le méandre de la Seine (1) ; succession de terrains subhorizontaux depuis la craie (2) du Crétacé (recouverte par les alluvions dans la vallée de la Seine) jusqu'aux argiles à meulière (Aquitaniens) du sommet de la butte de l'Hautil (3) en passant par les marnes à gypse et les sables de Fontainebleau ; déformations et failles de direction armoricaine (WNW-ESE) expliquant (4) à la fois les affleurements de craie (5) dans la dépression de l'Aubette de Meulan (en vert) et l'existence des buttes ; plateaux limoneux (6) soutenus par le banc de calcaire de Saint-Ouen (7) entre les buttes et les vallées.

Horizons structurants, échelles emboîtées de l'espace

Du fait d'une géomorphologie singulière, le territoire du Val-d'Oise présente des modalités de perception spécifiques. Un système de buttes, orientées selon une même direction (NW/SE), scande l'espace départemental, borne la perception des unités de territoire, offre des points de vue, et participe ainsi à la constitution de paysages.

Les buttes aux sommets boisés définissent en les limitant visuellement des unités perçues « bord à bord », d'une butte à l'autre. Cependant, à l'intérieur même de ces bornages, d'autres unités de territoire, plus petites, sont perceptibles.

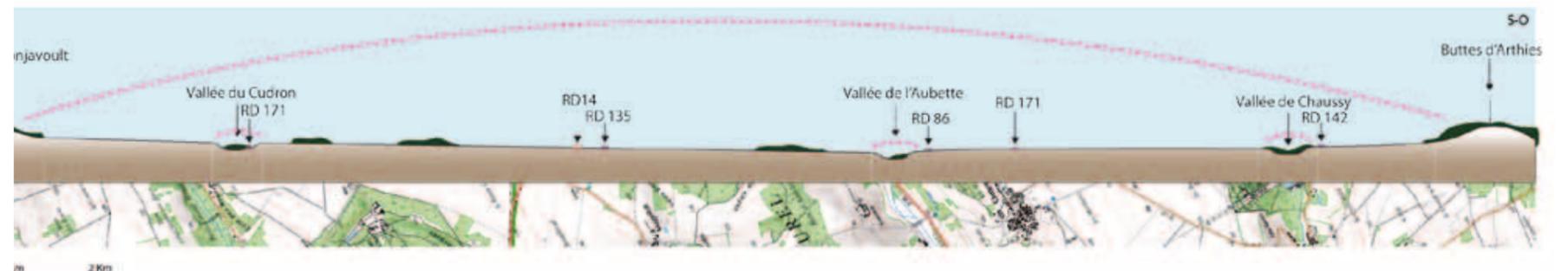
Le territoire se présente ainsi fréquemment sous la forme de paysages « emboîtés » les uns dans les autres et pas seulement sous la forme d'une mosaïque de paysages se voisinant.



Vue sur les buttes d'Arthies depuis les rebords de la vallée de l'Aubette vers Magny.
La perception embrasse la portion de territoire contenue entre l'observateur et l'horizon, nettement dessinée par la butte aux sommets boisés.
On distingue les plateaux de Commeny et d'Arthies, mais aussi la Côte de Vigny et la vallée de l'Aubette, contenues dans le panorama, mais dont la perception se révèle aussi à une échelle rapprochée.



Située dans l'Oise, la tour télécom du bois de la Molière n'en constitue pas moins une balise pour la perception du territoire du Val-d'Oise. Les points hauts des buttes attirent les regards et les équipements, les moulins d'autrefois, aujourd'hui les relais de transmission. Un œil exercé peut reconnaître ces signes distinctifs, identifier ainsi les buttes qu'ils supportent et trouver des repères balisant le territoire.



Coupe sur un espace borné par les buttes et contenant des unités de perceptions plus petites.

Des reliefs qui structurent la perception du territoire

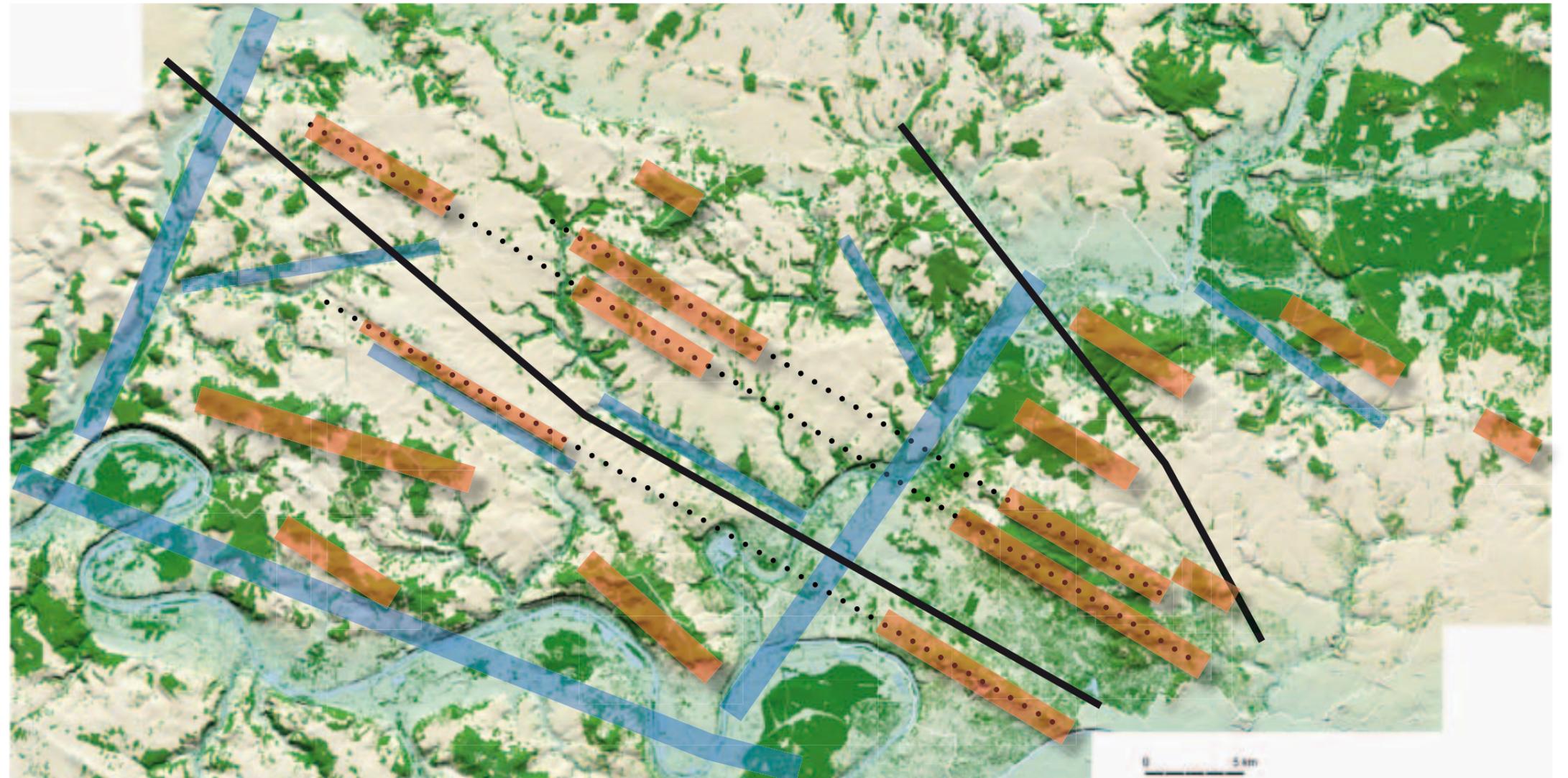
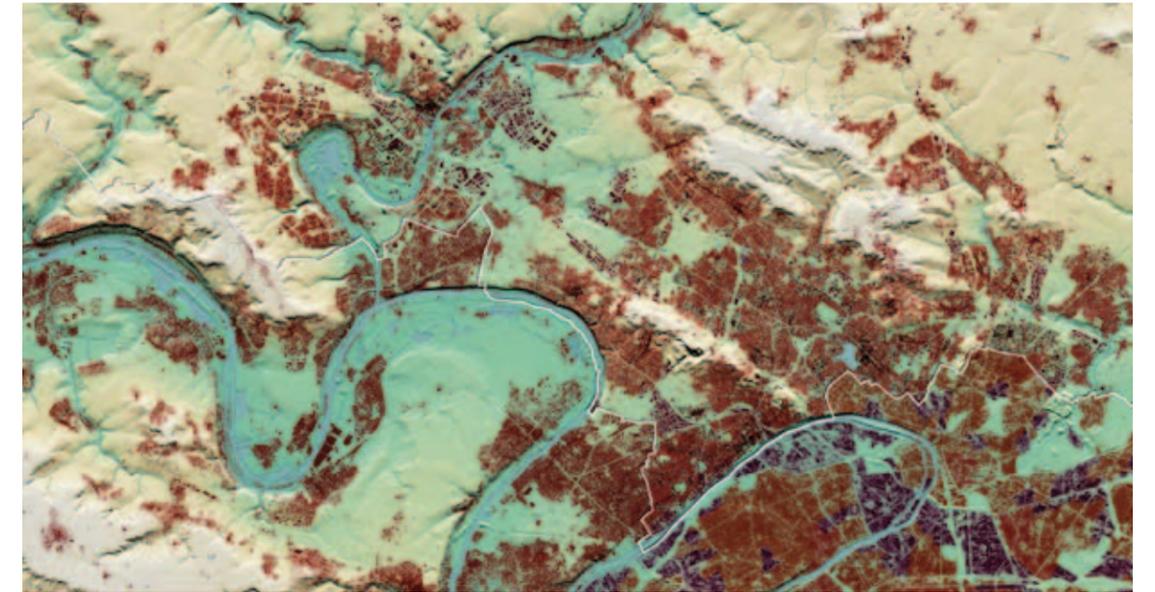
La disposition des buttes boisées sur le territoire organise l'espace, en définissant des lieux identifiables. On remarque également que la disposition obéit à une direction générale sensiblement parallèle à la Seine, c'est à dire l'axe de Paris vers la mer.

Certains reliefs sont alignés selon des axes (pointillés noirs de la carte ci-dessous) parfois perceptibles, comme par exemple l'effet d'écho entre les nervures du massif de Montmorency et celles de Grisy-les-Plâtres, qui donnent du lien à un territoire que la forte urbanisation pourrait rendre difficilement lisible ou repérable.

La direction principale guide également le positionnement des grandes infrastructures, notamment l'axe A 15-RD 14, et dans une moindre mesure l'axe A 16-RD 301.

Dans ce dispositif, les vallées de l'Oise et de l'Epte définissent comme une séquence de territoires, lue comme une étape dans un voyage qui passe de Paris à la campagne normande.

Répartition du bâti selon les structures du relief où l'on voit nettement le rôle des buttes (Paris, Montmorency), qui bornent la vallée urbanisée de Montmorency, et qui semblent mettre un terme à cette urbanisation vers le nord. L'absence de structure de relief, donc de bornage naturel, marque au contraire l'ouest de l'urbanisation de Cergy. Source : Ign (Bd topo et Bd Alti)



Schématisme de la structure procurée par les buttes et les vallées, base de la détermination des unités de paysage.

Un caractère qui renforce les modalités de perception dynamique

L'emboîtement des échelles de l'espace se perçoit notamment lors des déplacements. Les lignes d'horizon se dévoilent ou se dissimulent selon les positions relatives de l'observateur et des reliefs qui les composent, buttes ou rebords. Le territoire prend alors un caractère, animé, loin des passages frontaux d'une zone à l'autre.

Vue dans la vallée de l'Aubette de Magny, à l'approche d'Ambleville. Le paysage perçu est contenu dans les horizons formés par les coteaux de la vallée, que les rebords boisés isolent du plateau



Vue dans la vallée de l'Aubette, cette fois au sud de Magny. Derrière les rebords de la vallée, surgit la silhouette de la butte boisée des Molières, ajoutant une dimension d'espace. On peut rapprocher cette superposition des horizons, à la structure géologique spécifique du territoire, constituée d'un plateau creusé de vallées (premier horizon), sur lequel reposent les buttes subsistant d'un ancien plateau érodé (deuxième horizon).



La même butte boisée formant cette fois l'horizon du plateau de Magnitot qui borde la vallée. On reconnaît la forme de la tour de télécommunications, élément repère au sommet de la butte.



Des effets de bornage et d'horizon qui comptent dans les paysages urbains

Les reliefs des buttes viennent tout à la fois constituer des limites au développement urbain, offrir des situations privilégiées sur les versants ensoleillés, et proposer des points de vue sur de vastes territoires.

Par le truchement des buttes, le territoire urbanisé trouve des horizons qui le scandent, évitant l'étalement indifférencié dans l'espace. Rien d'étonnant dans ces conditions à l'attachement des habitants pour les moulins qui subsistent, « amers » d'un territoire où l'on peut se perdre faute de repères et d'une mémoire enfouie sous le déferlement des infrastructures et du bâti.

Vue sur la vallée habitée de Montmorency depuis les hauteurs de la butte du Parisis. L'effet de « bornage » constitué par la butte est nettement perceptible, le relief boisé apporte à la totalité de l'urbanisation à ses pieds une « toile de fond » ancrée dans la charpente naturelle.



Grisy-les-Plâtres, le village est délibérément associé à la crête de la nervure formée par le relief. Le clocher intervient dans la silhouette formant horizon. La lisière inférieure des bois et la limite inférieure des villages sont en continuité... nous sommes devant un paysage dans lequel les diverses composantes, y compris urbaines, sont organisées et perçues « en intelligence ». Le relief donne à l'ensemble son assise naturelle et sa singularité.



L'immense zone commerciale d'Herblay sur la RN 14 dispose d'un horizon qui la raccroche à une charpente naturelle, celui de la butte du Parisis.



Un effet d'emboîtement qui pénalise le paysage de Cergy

La boucle de l'Oise a été choisie pour procurer à la ville nouvelle une accroche à la charpente naturelle et un lieu identifiable. Les développements de la ville se sont effectués sur le plateau, faute de place dans la boucle, occupée par les villages et situé en zone inondable.

Du fait d'une perception emboîtée des espaces, l'intérieur de la boucle et les plateaux habités qui l'entourent, sont perçus de manière indépendante. La ville nouvelle n'est que partiellement en lien de paysage avec le lieu singulier de son implantation.

Vue depuis le centre de la boucle vers les coteaux de Vauréal. Les arbres encore sans feuilles en hiver permettent de distinguer une ligne de village implantée au pied du coteau. C'est le coteau boisé qui ferme l'horizon, sans vision de la ville nouvelle pourtant toute proche, derrière le rebord. L'Oise, logée dans un repli au pied du coteau, n'est pas visible depuis le centre de la boucle.



Vue sur la ville nouvelle depuis les flancs de la butte de l'Hautil à Courdimanche. La boucle disparaît du paysage, avalée par les effets d'une perception qui la survole pour appréhender le plateau habité de part en part. La ville nouvelle n'est pas en relation de paysage avec son site d'implantation. A l'horizon, les buttes boisées se succèdent et répondent à celle de l'Hautil, du côté de l'observateur. Cette charpente naturelle, à l'échelle des plateaux et des buttes, est ainsi plus nettement perçue que la boucle comme site de la ville nouvelle.



L'Axe majeur de Dani Karavan vise à renouer des liens entre la ville, l'Oise et la boucle, par un dispositif de composition fédératrice. La position des colonnes au rebord exact du plateau, et de la passerelle créé un lien direct entre le coteau et le centre de la boucle. La ville apparaît partiellement au bord du plateau.



Des belvédères trop peu valorisés

Les buttes, mais aussi les rebords des vallées, constituent des opportunités de belvédères, qui pourraient offrir à l'observateur une vision large du territoire depuis une position privilégiée. Dans le Val-d'Oise, ils permettraient de se trouver en contact avec la charpente naturelle structurante et d'en comprendre le rôle territorial.

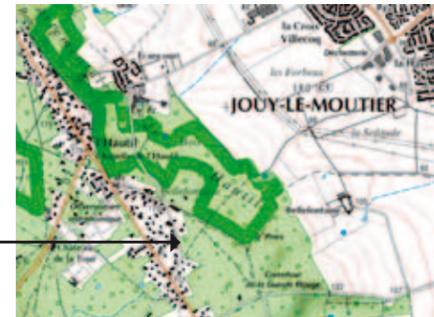
Les buttes très boisées ne présentent que de rares dégagements visuels, l'urbanisation des flancs n'a pas composé d'espaces publics en belvédères, à l'exception notable de l'axe majeur.



Au sommet de la butte d'Orgemont, une belle vue sur Paris, qui appellerait une meilleure valorisation.



Depuis le même endroit, une vue possible sur la vallée et la Butte de Montmorency, n'a pas été encore mise en valeur.



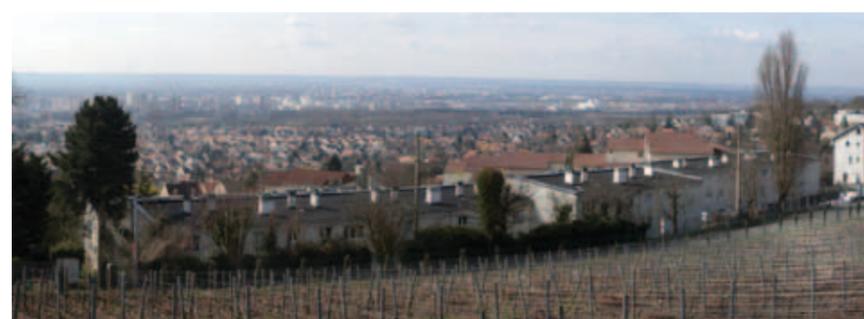
Malgré des vues potentielles, le rebord de la butte de l'Hautil ne propose pas de belvédère. C'est le cas pour l'essentiel des buttes boisées.



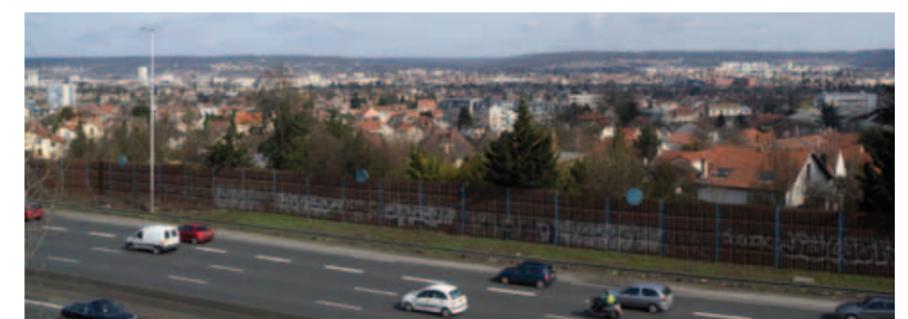
Depuis la butte d'Arthies, une belle vue sur le plateau, bornée, à l'horizon, par la silhouette de la butte des Molières. La vue dispose d'un premier plan d'une grande qualité pittoresque, mais n'a pas suscité d'aménagement spécifique.



Le moulin de Sannois se découpe sur le ciel. Il marque la silhouette de la butte de son empreinte mémorielle, et invite à prendre position pour observer le paysage.



Depuis le moulin de Sannois, s'ouvre une vue très dégagée sur un vaste territoire, embrassant Argenteuil et la boucle de Sartrouville, jusqu'aux coteaux boisés de Marly-le-Roi. Au premier plan, une vigne rappelle la situation privilégiée des coteaux exposés au soleil.



De l'autre côté, vue sur la vallée de Montmorency, avec l'autoroute A 15 au premier plan. Si la structure territoriale est clairement lisible, le bruit de l'autoroute interdit tout confort et brise la continuité du paysage.



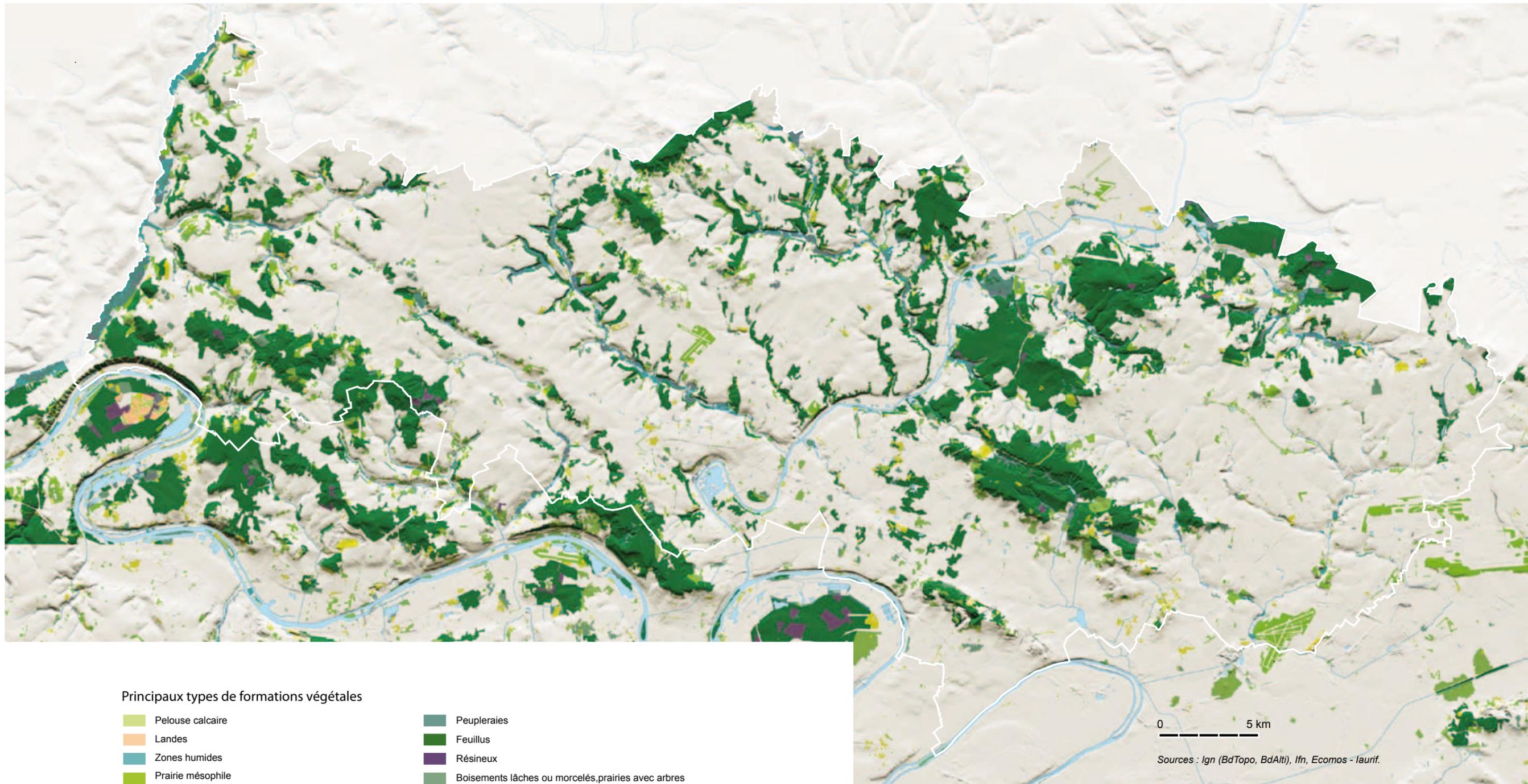
Malgré le caractère exceptionnel de ses vues, le cimetière de Villiers-Adam n'est pas aménagé en tant que belvédère.



Vue magnifique vers le site de Cergy-Pontoise et l'horizon des buttes de l'Hautil, depuis le belvédère qui existe devant le cimetière de Villiers-Adam.



Depuis le même belvédère, à la pointe ouest de la butte de Béthemont, une vue très vaste sur les plateaux d'Hérouville et de Grisy-les-Plâtres.



Principaux types de formations végétales

- | | |
|---|---|
|  Pelouse calcaire |  Peupleraies |
|  Landes |  Feuillus |
|  Zones humides |  Résineux |
|  Prairie mésophile |  Boisements lâches ou morcelés, prairies avec arbres |
|  Friche herbacée ou agricole, verger non entretenu |  Plan d'eau |

Formations végétales et agriculture

Une répartition guidée par les grandes structures géologiques

Du fait des limons qui les recouvrent, les sols riches des plateaux sont très majoritairement cultivés dans tous les secteurs situés au nord de l'agglomération parisienne. Dans leur majorité, ces terres agricoles sont affectées aux labours et aux grandes cultures mais des pratiques plus intensives ou spécialisées modifient localement le paysage. Vergers et pépinières occupent ainsi un ensemble de parcelles relativement denses dans l'Ouest de la plaine de France et sur le bord des buttes alors que le maraîchage occupe significativement certains fonds alluviaux de la vallée de l'Oise (Cergy), de la Viosne (Osny) ou de l'Epte (Bray-et-Lû) ou marque certains plateaux (Gonesse, Pierrelaye, Bessancourt).

Le sable qui constitue les buttes en a fait des sites privilégiés pour le maintien de la forêt qui couvre presque tous les sommets et s'étend assez largement sur les versants. Mais la présence d'unités boisées de moindre importance est également caractéristique des petites vallées (y compris les vallons secs) où on les trouve plus étendues sur les versants exposés au sud ou sous forme de peupleraies près des talwegs.

Les sites des petites vallées et les limites boisées présentent également des formations de prairies qui concernent, au total, des surfaces modestes mais qui peuvent localement occuper une part significative de l'espace.

Les milieux plus complexes forment de petites unités

Même si, dans le détail, d'autres milieux particuliers sont susceptibles de participer pleinement au paysage, les autres formations pérennes, landes et pelouses sèches ou cortèges des milieux humides, sont encore plus discrètes à l'échelle du département. De même, les surfaces en eau sont relativement peu nombreuses à l'exception notable de la boucle de Cergy, du lac d'Enghien et de quelques anciennes carrières au bord de l'Oise.

La trame bleue (cours d'eau et zones humides) forme un linéaire d'environ 450 km, bien inférieur aux linéaires d'autres départements. Les cours d'eau secondaires sont marqués par la présence de nombreux moulins utilisés dès le Moyen-Âge pour la fourniture d'énergie (moulins cisterciens de Royaumont) qui ont dégradé les fonds de vallées par la multiplicité des biefs.

Enfin, quelques milieux ouverts particuliers liés à l'urbanisation ou aux loisirs prennent une importance qui mérite attention : surfaces en herbe des aéroports et de certains sites de loisirs (golfs...), vergers en friches vers Deuil, Montmagny.



Haute vallée de la Viosne, extrait de la carte IGN au 1/25 000 et, ci-contre, le même site extrait de la carte des milieux naturels (Ecomos laurif, voir légende page précédente). Si à l'échelle du département les milieux naturels sont surtout représentés par de grands ensembles agricoles ou forestiers, certains espaces plus secrets des petites vallées présentent une diversité liée notamment à la présence de l'eau et à différents aménagements : barrages, étangs, dérivations. Cependant, ces paysages sont souvent inaccessibles ou occultés par les peupleraies.





Présence de l'arbre

0 5 km

Sources : Ign (BdTopo, BdAlti), sigr-iaurif 2003, Corine Land Cover 2000

NB : les sources de données sont différentes de part et d'autre de la limite départementale. Traitement graphique destiné à donner une vue d'ensemble

L'importance des arbres dans les secteurs urbanisés

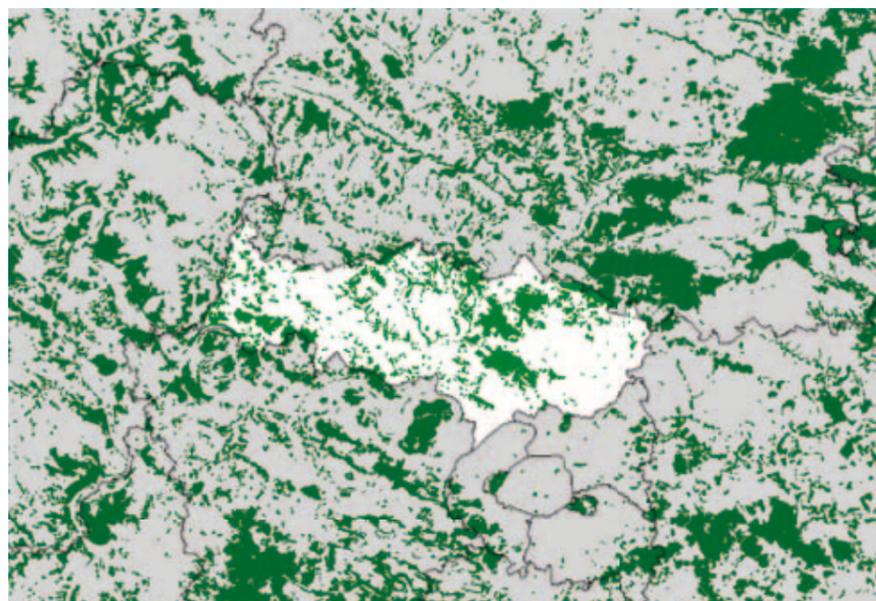
La distribution des arbres observée dans le détail est assez différente de celle des forêts. Elle met en évidence le rôle de l'urbanisation qui favorise leur répartition assez dense et homogène : arbres des espaces publics, arbres d'alignements, mais surtout arbres des jardins d'autant plus nombreux que l'habitat individuel domine. Contrairement aux cartes plus synthétiques, elle permet aussi de mieux

lire les continuités et ruptures entre massifs. Cette présence des arbres hors forêt est remarquable sur les versants sud et est des buttes de Montmorency ainsi que sur les versants urbanisés de certaines vallées (Oise, Viosne).

Des forêts essentiellement composées de feuillus

Si la couverture boisée du département (17 % de sa surface totale) est inférieure à la moyenne française, la part importante des forêts et leur répartition dans le département est assez conforme aux tendances régionales. Les principaux massifs (Montmorency, Isle-Adam, Carnelle) sont situés en rive gauche de l'Oise. Ils appartiennent à un ensemble qui se prolonge vers le sud-ouest avec la forêt de Saint-Germain, qui s'étend sous les coteaux d'Herblay, et au nord-est avec le massif de Chantilly-Ermenonville qui prolonge dans le département de l'Oise les boisements situés au nord de Chaumontel.

A l'opposé, les plateaux qui ne présentent ni vallées ni buttes importantes (centre du Vexin français, plaine de France) sont très peu boisés.



Les massifs forestiers à l'échelle régionale.
Source : Ifn

Les grands massifs sont pour la plupart des propriétés domaniales ou communales. Une partie des boisements plus petits fait également l'objet d'une attention croissante de la part des services départementaux ou régionaux en raison des enjeux qu'ils représentent (buttes du Paris soumises à la pression urbaine et à celle des carrières) ou de leur intérêt patrimonial (bois de la Roche-Guyon). En rive gauche de l'Oise, trois grands massifs (Montmorency, Carnelle et L'Isle-Adam) s'installent en continuité des grandes forêts picardes et sont l'objet d'une biodiversité remarquable avec notamment la présence de grands cervidés à moins de 30 km de Paris.

Les grands massifs domaniaux, gérés par l'Office national des forêts (ONF), ont pour but d'assurer un équilibre entre l'accueil du public, la protection des sols, la biodiversité et la production forestière orientée vers une futaie régulière de chênes, hêtres et châtaigniers.

Sur la rive droite de l'Oise, les buttes relictuelles de l'ère tertiaire sont moins étendues et sont restées pour la plupart aux mains de petits propriétaires forestiers. La diversité des sols fait que des formations végétales remarquables se sont développées (tourbières, prairies sèches, chênaies à myrtilles...) et intégreront à terme le réseau NATURA 2000.

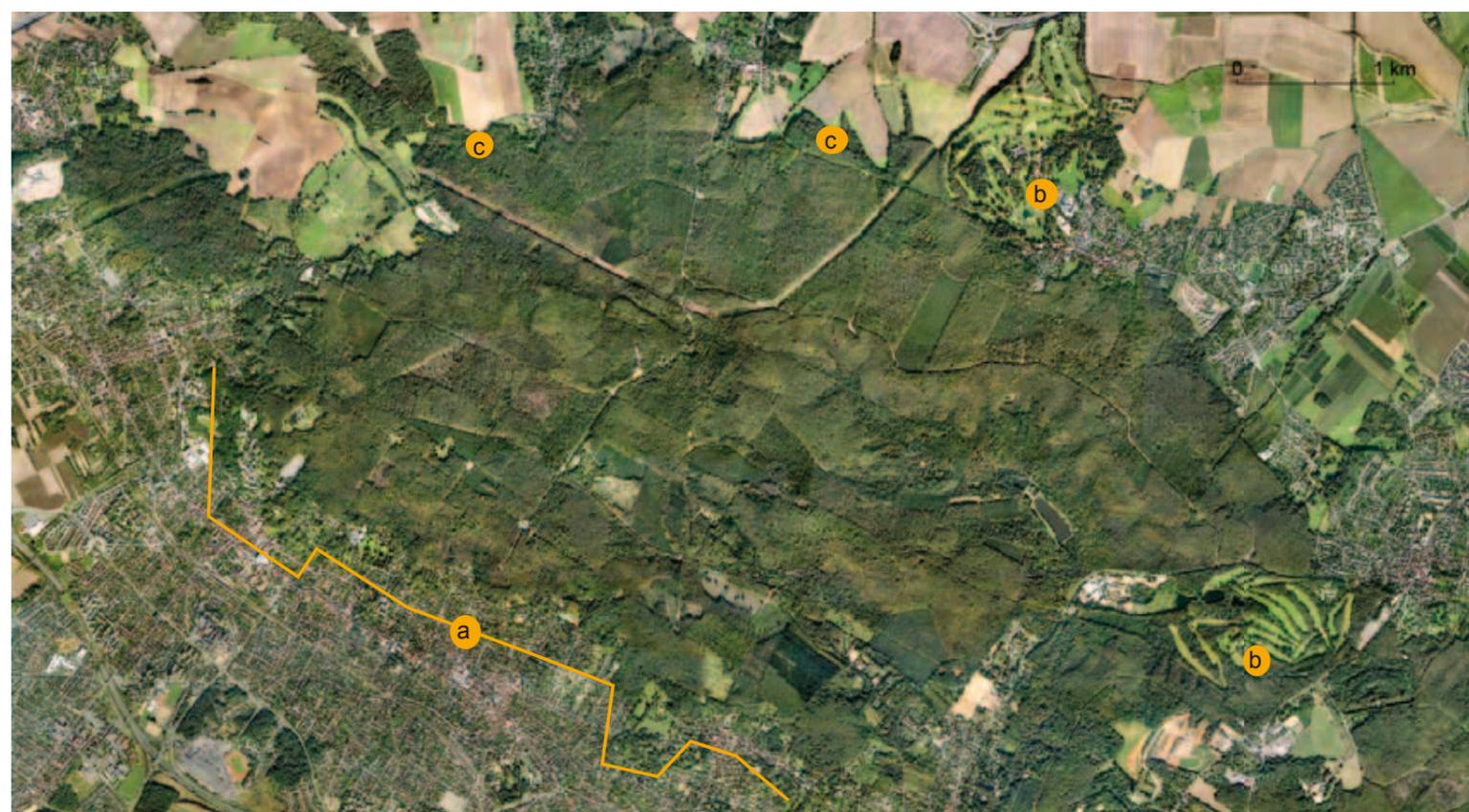
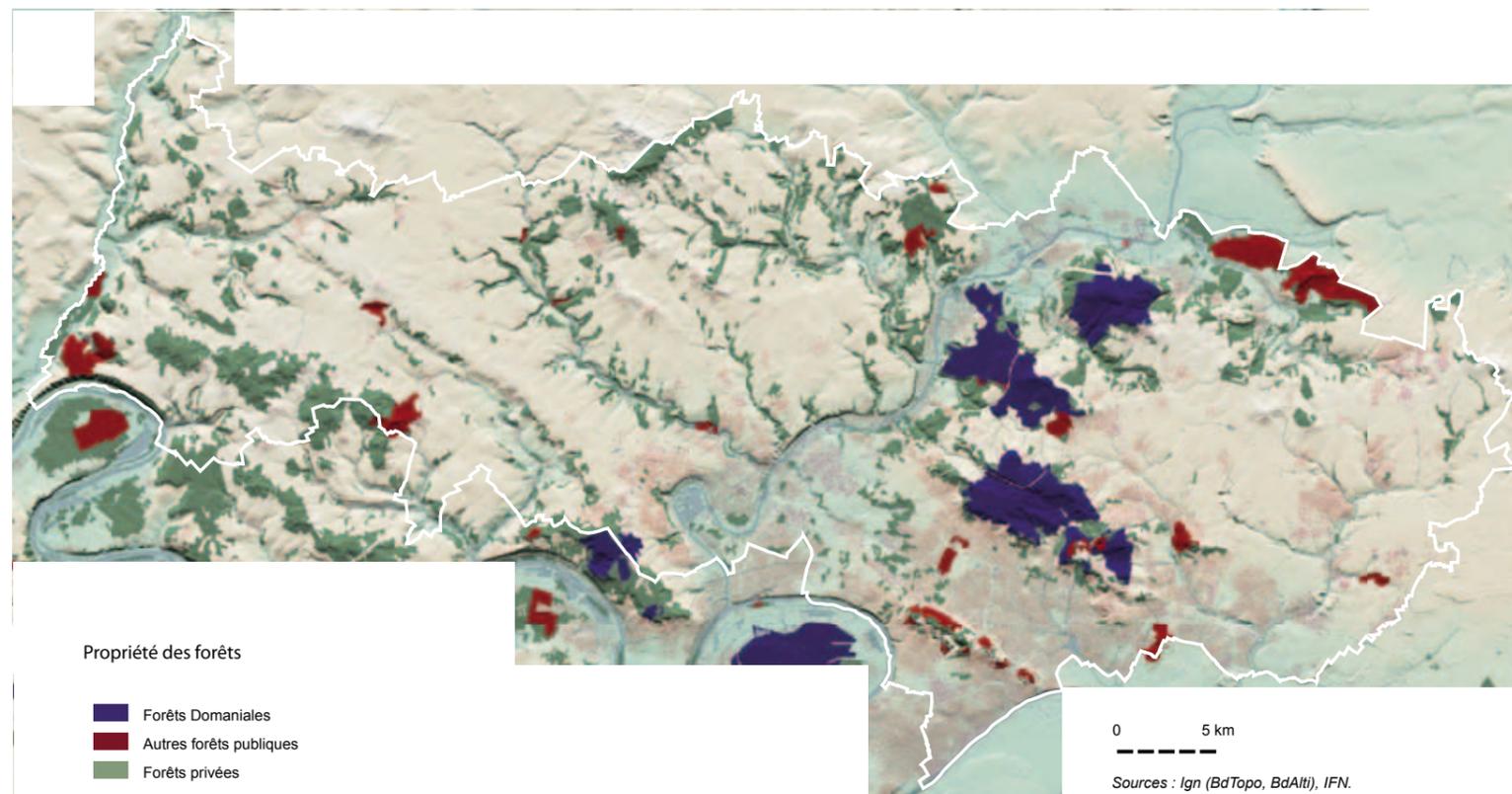
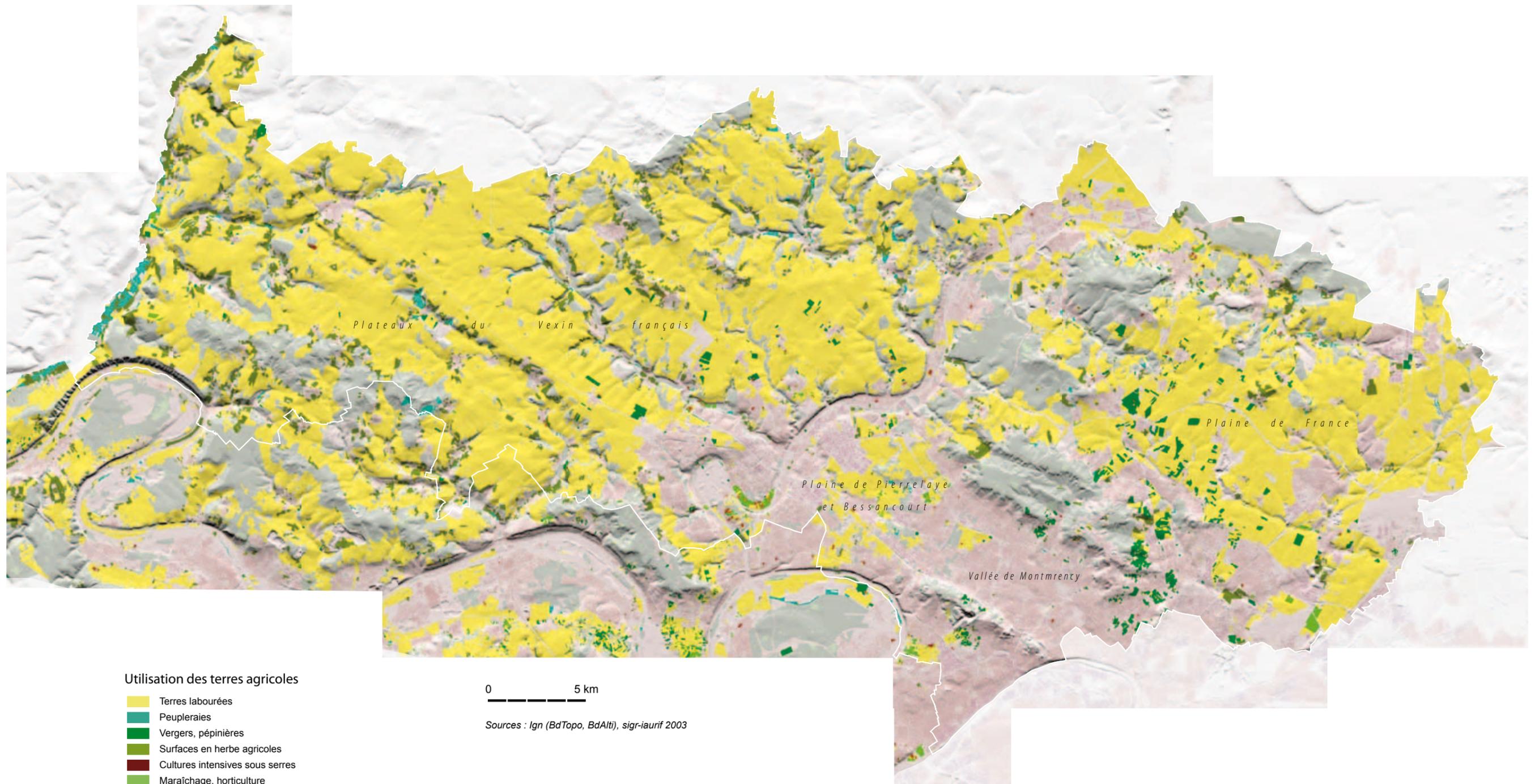


Photo aérienne de la forêt de Montmorency. Source : ign (Bd ortho)

Alors que la limite de la forêt se fait par un contact assez direct avec la ville (a) ou avec des espaces de loisirs tels que les golfs (b) sur une grande partie des lisières sud et est, la partie nord conserve quelques lisières sur des terres cultivées (c). Malgré la pression, le cœur du massif, dont la gestion forestière forme une mosaïque assez diversifiée, reste épargné par l'urbanisation.



Une agriculture surtout céréalière

La surface agricole utile représente 59 000 ha soit 48 % de la surface totale du département.

Les sols du Val-d'Oise sont pour l'essentiel limoneux ou limoneux-sableux sur un substrat meuble de plusieurs mètres d'épaisseur et sont très favorables aux grandes cultures céréalières (le blé représente plus de 40 % de l'assolement). La qualité des sols est toutefois supérieure en plaine de France. A l'inverse de certains départements limitrophes, les grandes cultures ne sont pas irriguées, ce qui limite la place de la culture du maïs dans le paysage. En revanche, la proximité du centre de distillation fait que les betteraves sont assez présentes avec notamment du stockage en bord de parcelles et de routes associant les paysages ouverts du Val-d'Oise aux paysages de Picardie.



Dans la plaine de France ou sur les plateaux du Vexin, les grandes cultures de céréales ou de betteraves, sont souvent bordées par des buttes boisées ou des fronts urbains.

Les buttes constituées de sols très divers (calcaires, sables, gypse, argile) sont restées colonisées par la forêt parce que peu favorables à l'agriculture. Sur certains versants (Montmorency par exemple), l'arboriculture s'est développée. Les vallées du petit chevelu de cours d'eau (Viosne, Sausseron, Aubette ...) présentent des caractéristiques de zones humides favorables aux prairies ou aux formations alluviales boisées.

Les vallées de la Seine et de l'Oise favorisent la présence de larges étendues alluviales sablo-limoneuses parfois affectées aux cultures maraîchères.

Maraîchage, arboriculture et élevage en perte de vitesse

La nature des sols des plateaux limoneux a favorisé le développement d'une agriculture principalement céréalière qui couvre encore près de la moitié du

département. Le blé domine (environ 40 % des surfaces cultivées), suivi de la betterave et du maïs (de l'ordre de 10 % chacun). L'urbanisation avait favorisé jusqu'au milieu du XX^e siècle le développement du maraîchage et de l'arboriculture dans les fonds alluviaux et sur les versants. Ces activités ont fortement décliné mais occupent encore quelques parcelles susceptibles de diversifier le paysage, notamment sur les versants de la butte de Montmorency, la plaine de Pierrelaye, la boucle de l'Oise à Cergy, Attainville.

L'arboriculture était également une activité ancestrale connue par des variétés particulières, comme la Cerise de Montmorency. La concurrence de pays étrangers ou d'autres régions françaises et la rareté de la main d'oeuvre a fait que ce secteur d'activité peut être considéré comme sinistré. Les anciens vergers de la Vallée de Montmorency, petit à petit abandonnés, se boisent naturellement en transformant le paysage de lisières de forêts.

Les communes rurales du département ont été remembrées dans les années



Aincourt. Au pied des buttes d'Arthies, les ondulations du plateau, l'utilisation des parcelles, la présence d'arbres isolés ou de vergers évoquent une ruralité à la fois traditionnelle et active.



*Dans la vallée de l'Ysieux, près de Chaumontel, les petites dimensions des parcelles ont su retrouver une activité grâce aux activités de loisirs proposées par les centres équestres.
Photo : Stéphane Lucet*

1950 et les haies ont largement disparu du paysage. Toutefois, leur qualité paysagère et leur intérêt pour la lutte contre l'érosion des sols et le maintien de la petite faune font qu'il existe une forte mobilisation pour leur défense et la reconstitution d'un réseau de haies.

Si, traditionnellement, la plaine de France a été considérée comme le grenier à blé de la ville de Paris, le Vexin jusqu'à la Première Guerre mondiale était le siège de nombreux élevages bovins. Ceux-ci sont maintenant très peu nombreux. Là où l'élevage est encore présent, le paysage se présente sous la forme de prairies rompant la monotonie des parcelles de grandes cultures.

Depuis quelques années se développent dans le département des activités liées au tourisme équestre. Il existe plus de 100 centres dans le département et les installations induites ont parfois des effets de mitage par la présence des abris.

PARCS, JARDINS ET PAYSAGES

Un patrimoine d'une grande richesse

La proximité du pouvoir, de Paris et de Versailles, a suscité dans le Val-d'Oise une profusion de domaines aristocratiques, parmi lesquels une quantité notable de jardins développés non pas comme simples abords de châteaux, mais comme parties prenantes d'œuvres complètes. Les jardins y sont aussi artistiques, aussi aboutis que les parties bâties avec lesquelles ils composent des ensembles indissociables. Leurs qualités artistiques et la valeur de leurs témoignages historiques sont pour le territoire une grande richesse. Il est utile d'y voir des actes institués par l'histoire qui intensifient la compréhension sensible contemporaine des territoires ainsi qu'une source inégalable d'inspiration pour une approche moderne de l'aménagement.

La charpente naturelle révélée

La position des grands domaines ne doit rien au hasard. Les sites d'implantation ont au contraire été soigneusement choisis pour les caractères qui leur permettent d'imprimer aux jardins l'intensité de leurs ambiances : qu'il s'agisse des rebords de plateaux, des berges, des coteaux, des lisières, la puissance de la charpente naturelle est travaillée dans les compositions pour en faire surgir la profondeur de l'espace et la richesse de ses développements. Le patrimoine des jardins remarquables compose, dans son ensemble, une révélation de la structure du territoire.

A La Roche-Guyon, exemple magistral, la succession des châteaux amplifie la structure de la falaise et l'enchaînement de paysages entre le plateau et la vallée, tandis que le potager magnifie la position en berge de Seine.

Les vallées sont à l'origine de splendides développements. Les motifs se succèdent en séquences depuis les fonds de vallée et les plans d'eau toujours valorisants, jusqu'aux coteaux travaillés en terrasses et, aux débouchés sur les plateaux, souvent sous forme de bois. Grâce aux reliefs naturels, les jardins expriment les mouvements de terrasses et organisent des positions de points de vue dominants depuis lesquels l'œil embrasse les vallées entières, comme à Auvers-sur-Oise ou à Ambleville.

Écouen se distingue, en s'emparant du flanc d'une butte, d'où il peut dominer la plaine de France et développer des terrasses dont la grandeur emprunte à l'échelle de la plaine toute entière. Curieusement, malgré la présence si caractéristique des buttes dans le territoire du Val-d'Oise, peu de jardins ont entrepris d'en exploiter le potentiel. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles la nappe urbaine s'est étendue jusqu'aux lisières des forêts de la vallée de Montmorency. Dans l'ensemble cependant, le département dispose d'une remarquable mise en lumière de sa charpente naturelle sous une forme à la fois ancrée dans l'histoire, magnifiée par l'art français des jardins superbement raffiné et dédiée à la promenade.

Une dramatisation des éléments de nature

Ces jardins ne sont pas des décors, mais des œuvres en elles-mêmes. Outre les reliefs et les sites eux-mêmes qui en constituent les premiers matériaux, ils mettent en scène les motifs de la nature pour les rapprocher de la sensibilité des

visiteurs et leur permettre d'en capter la substance, à la fois sous l'angle de la sensualité et celui de la culture.

L'eau, sa fraîcheur et ses lumières, ses bruissements et la vie qu'elle abrite, apparaît sous les formes cadrées de bassins architecturés ou plus naturels, mais reste toujours visible, comme motif lisible des paysages. Les dégagements visuels, magnifiés par les parterres de premier plan dans les jardins classiques ou les pelouses des compositions paysagères, indiquent à quel point le vide est une structure de l'espace, et inscrit réellement les volumes des châteaux dans leur contexte territorial. Les axes, vides par définition mais cadrés d'arbres, tissent de vifs liens entre les espaces intérieurs et les territoires qui les environnent.

Les arbres cadrent les vues, apportent un contrepoint de sous-bois et d'ombres aux dégagements lumineux structurants et souvent soulignent les horizons au-delà desquels ils se poursuivent, laissant l'imagination croire à des jardins infinis, vastes comme le territoire... La nature et ses motifs sont ainsi non seulement structurés en œuvres, mais aussi mise à notre portée de manière sensible.

Domaine de Villarceaux



Photo : © all-free-photos.com, 2008



IGN © orthophoto

La nature est organisée pour apparaître comme accueillante, aimable, comme un espace où nous trouvons place, qu'il s'agisse de notre promenade ou de nos logements symbolisés par les châteaux.

Une source d'inspiration pour aujourd'hui

L'art des jardins est un art de l'espace et des lieux, il est immensément utile à la composition de l'espace public, et tout particulièrement contemporain. Le patrimoine des jardins remarquables permet d'identifier des structures spatiales transposables dans les compositions urbaines, comme les terrassements, les perspectives, les avenues, qui mettent en lien avec la nature et l'environnement paysager les sites habités. L'étalement urbain impose de rechercher les ancrages aux sites naturels d'implantation, les articulations à l'environnement paysager et la révélation sensible des éléments de nature encore perceptibles. L'espace public contemporain trouve dans les jardins une inspiration très vive, grâce à laquelle il devient beaucoup plus aisé d'associer des objectifs liés à la biodiversité, à la gestion des eaux de ruissellement et aux déplacements doux. La préservation, la mise en valeur et la mise à disposition du public des jardins remarquables du patrimoine contribue ainsi à construire un espace départemental mieux ancré au grand paysage sur lequel il est construit.



La composition remarquable du domaine de Villarceaux renforce son inscription dans la morphologie du Vexin, entre vallée et plateau, magnifiant l'eau, les pentes, le bois, le débouché sur la lumière des cultures.



Ambleville



Photo © Olivier Coutau Bégarie



IGN © orthophoto

Château de Villette



Photo © Cergyrama.com



IGN © orthophoto

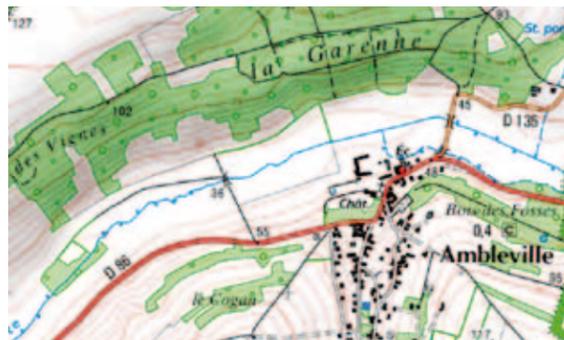
Théméricourt



Photo © Cergyrama.com



IGN © orthophoto



Ambleville condense les caractères du site, offrant des vues sur les coteaux, magnifiant les rebords par ses terrasses et ses parterres. La présence du domaine, intimement lié à la vallée, en accentue l'attractivité pour les visiteurs.



La composition s'empare des deux directions de la vallée, axe transversal de coteau à coteau dans lequel se positionnent les façades, axe longitudinal de la rivière, magnifié par les deux vastes plans d'eau.

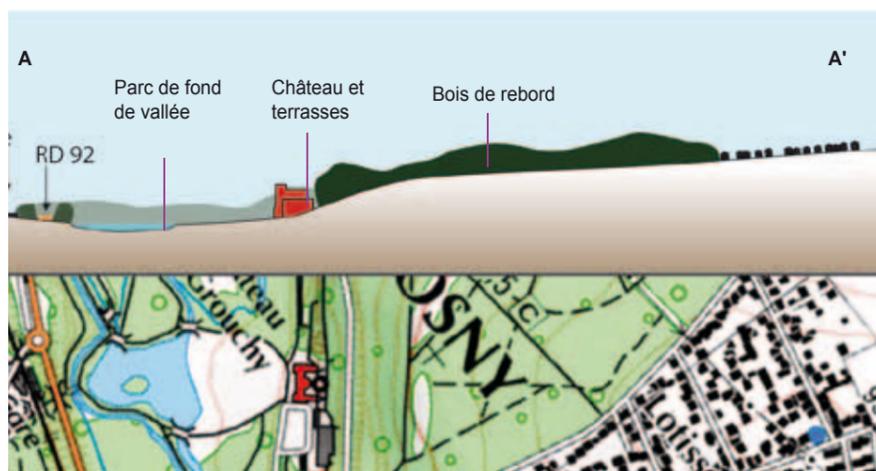


La vallée donne au jardin les motifs de sa composition romantique animée par les plans d'eau, tandis que la partie boisée du parc donne au village une de ses limites sur l'environnement cultivé.

Parc de Grouchy, Osny



La composition se développe sur l'ensemble de la structure morphologique du site de vallée, avec les séquences de fond de vallée marquées par les eaux, puis les terrasses et le bois vers le plateau. Le parc marque en outre nettement la séquence urbaine de la vallée, et son statut public (le château accueille la mairie) apporte à tous un ancrage irremplaçable dans l'histoire du lieu.



IGN © orthohoto

Château de la Roche Guyon



La succession des épisodes du domaine fait écho au site de la boucle de Seine : le potager est une expression particulièrement raffinée du site de berge, le château classique semble doubler par sa façade la falaise de calcaire, tandis que le château fort s'inscrit dans la succession des pinacles qui scandent l'intérieur de la boucle. Photo © 2007 Château de La Roche-Guyon



Château d'Écouen

A la fois en lisière et sur le rebord d'une des buttes si caractéristiques du Val-d'Oise, le jardin donne également une grande valeur de paysage à la plaine de France vers laquelle s'ouvrent les vues de ses parterres en terrasse.



Photo © Musée de la Renaissance

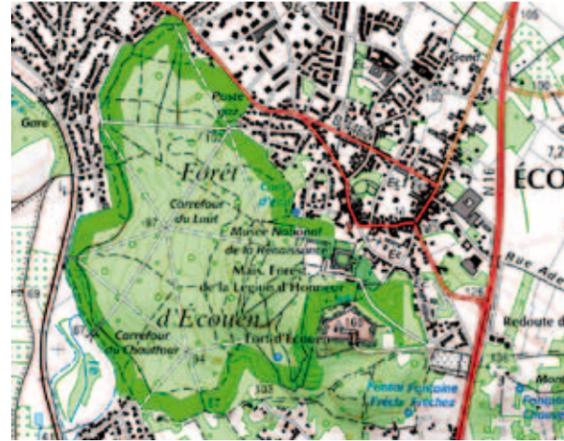


Photo Stéphane Lucet



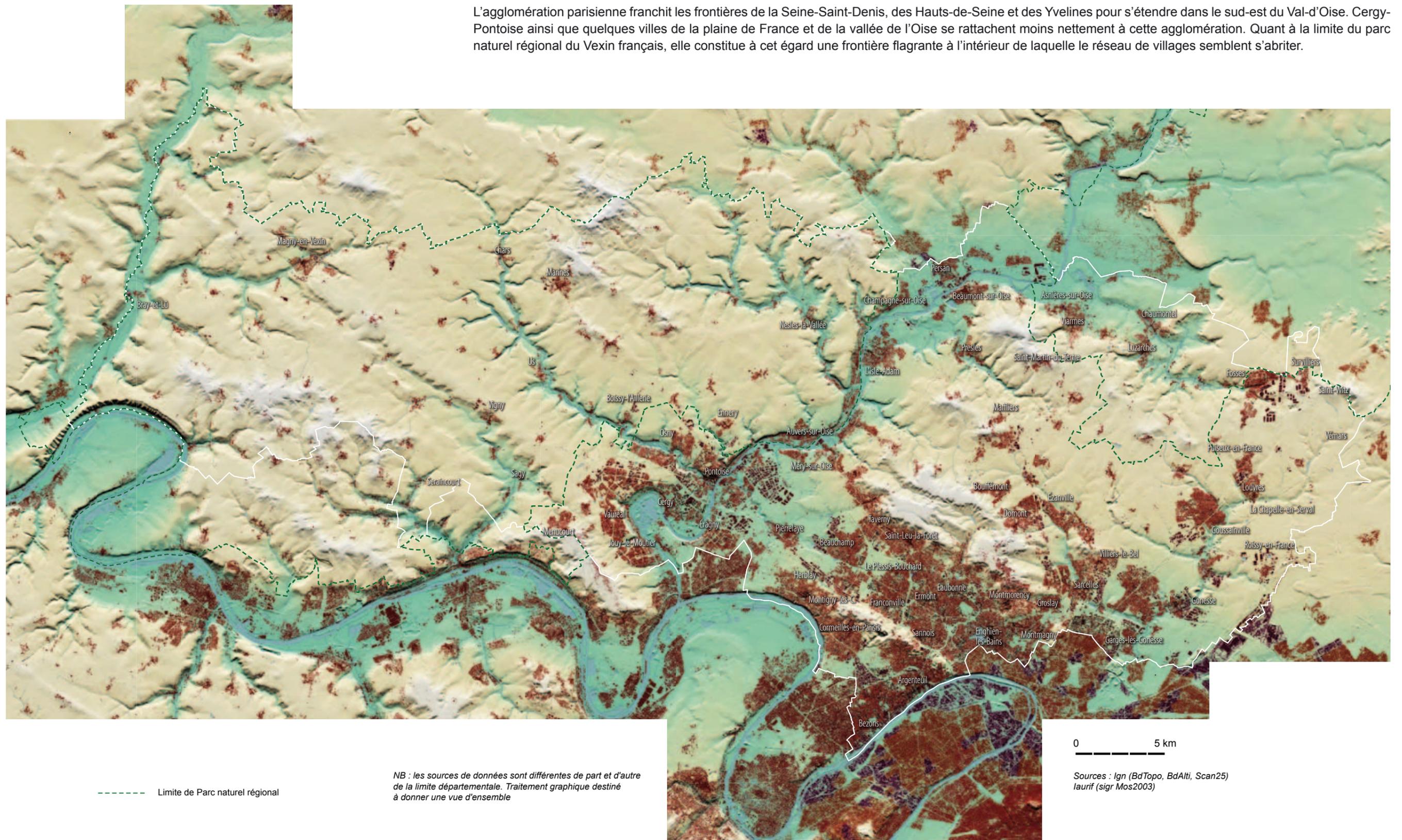
Photo Stéphane Lucet

Auvers-sur-Oise

En pleine ville, accessible au public, le jardin en terrasses prend appui sur les reliefs de la vallée qu'il donne aussi à voir. Il accueille également un parcours Vincent Van Gogh qui en fait un site de renommée internationale.



L'agglomération parisienne franchit les frontières de la Seine-Saint-Denis, des Hauts-de-Seine et des Yvelines pour s'étendre dans le sud-est du Val-d'Oise. Cergy-Pontoise ainsi que quelques villes de la plaine de France et de la vallée de l'Oise se rattachent moins nettement à cette agglomération. Quant à la limite du parc naturel régional du Vexin français, elle constitue à cet égard une frontière flagrante à l'intérieur de laquelle le réseau de villages semble s'abriter.



----- Limite de Parc naturel régional

NB : les sources de données sont différentes de part et d'autre de la limite départementale. Traitement graphique destiné à donner une vue d'ensemble

0 5 km

Sources : Ign (BdTopo, BdAlti, Scan25) laurif (sigr Mos2003)

LES ESPACES URBAINS

Des paysages urbains dominés par la banlieue

L'essentiel de la population (plus de 80 %) et de l'urbanisation du Val-d'Oise sont concentrés au sud-est du département et correspondent à l'extension en tache d'huile de l'agglomération parisienne. Les digitations de la vallée de l'Oise, le chapelet de villes de l'Est de la plaine de France et l'agglomération de Cergy-Pontoise viennent en prolongement de la ville centre. Les quelques espaces libres ou cultivés qui séparent encore ces ensembles (Plaine de Pierrelaye, Plaine de Boissy au Plessis-Bouchard, Mont de Gif entre Arnouville et Sarcelles...) apparaissent relativement fragiles.

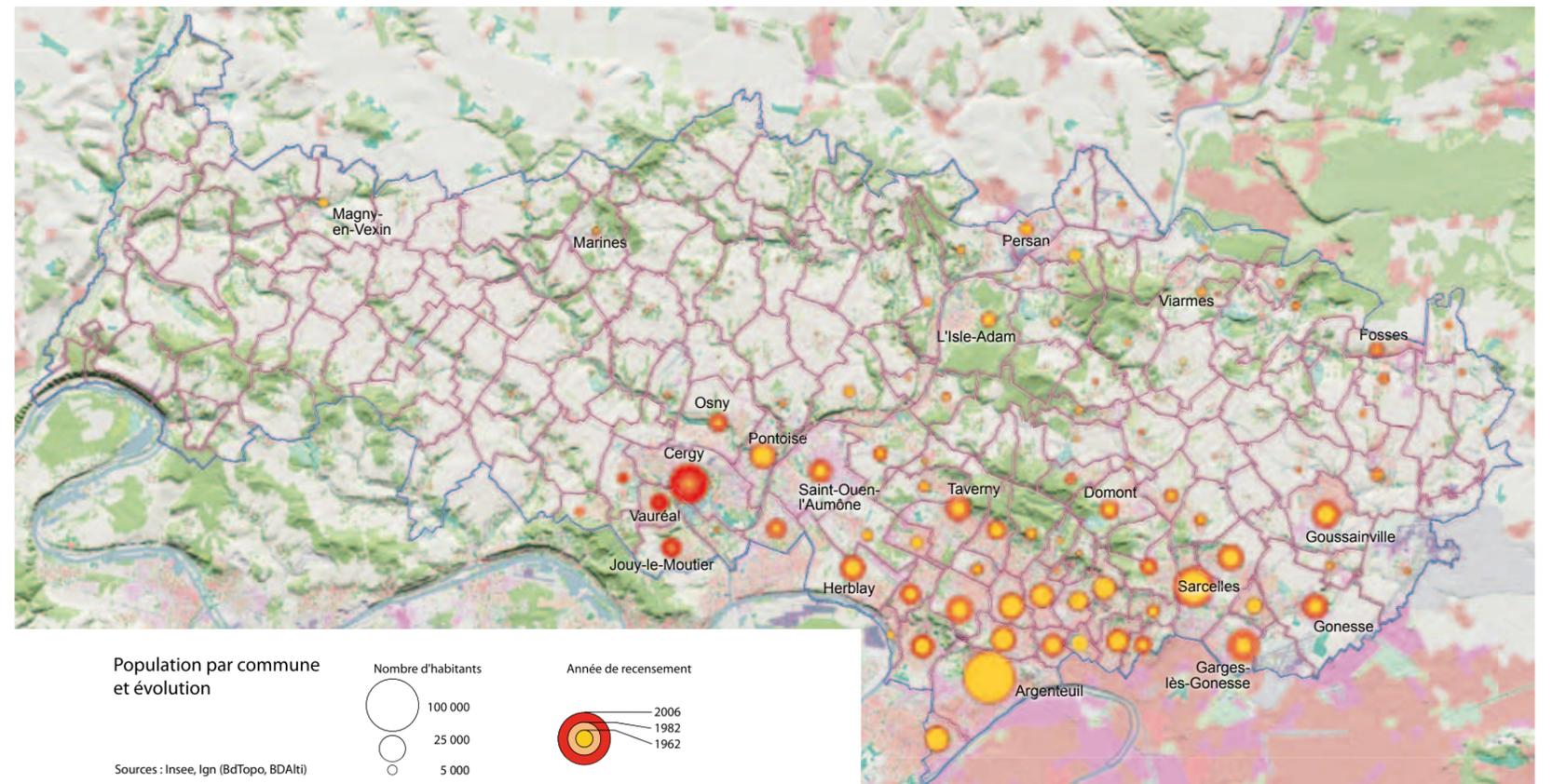
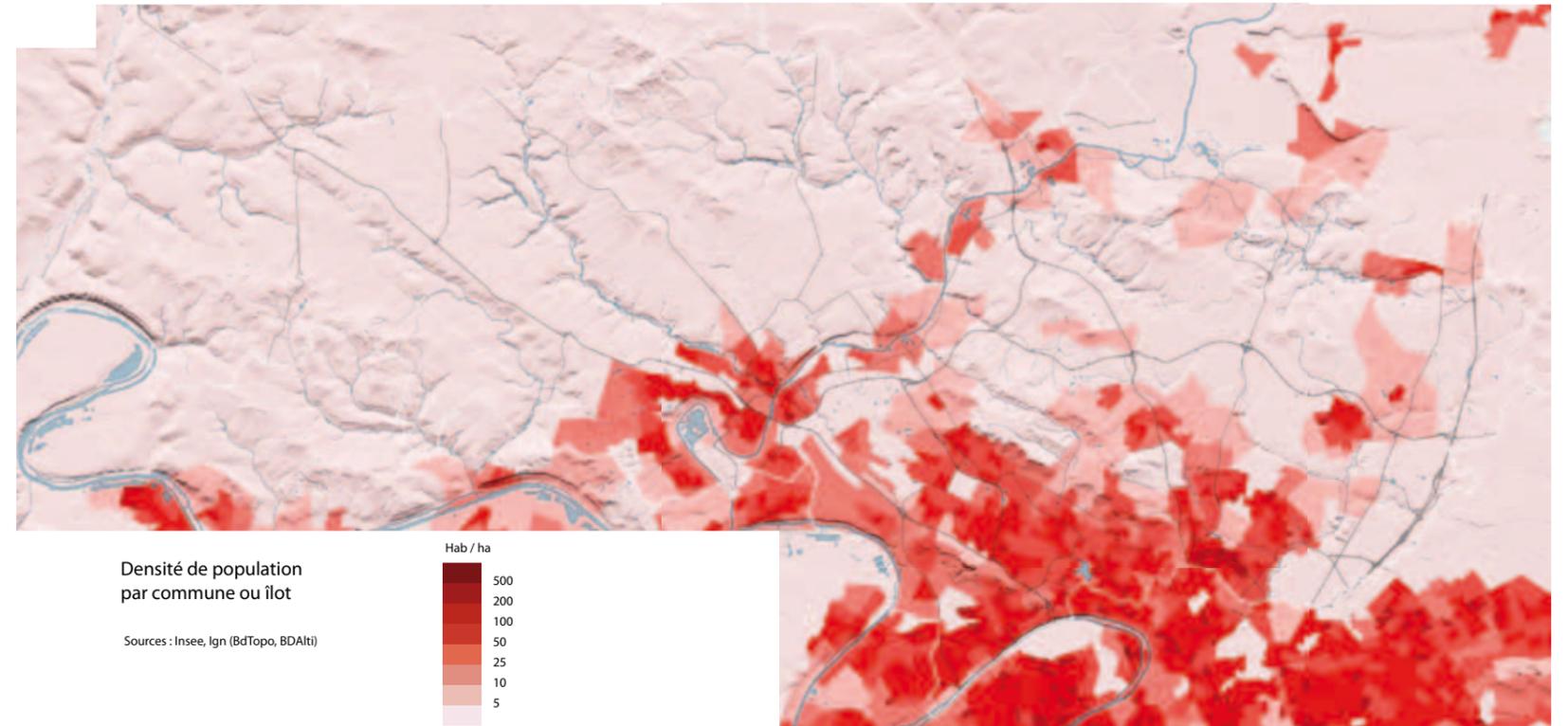
A l'opposé, le Vexin et la partie de la plaine de France qui s'étend au nord d'Écouen sont faiblement peuplés et présentent encore une urbanisation en bourgs et villages.

De la proche banlieue aux marges, un gradient urbain

La forte polarisation urbaine du département ne crée pas une ville homogène mais présente une diversité selon les époques de construction et les sites : diffusion progressive de la banlieue depuis Paris, petites villes de la vallée de l'Oise, occupation plus récente du plateau autour de Cergy-Pontoise, croissance des communes sous l'influence de la zone aéroportuaire de Roissy...

Les termes usuels traduisent certaines différences d'ambiance, de densité, d'histoire. Ainsi, c'est encore un peu la « proche banlieue » au sud des buttes du Parisien et à proximité de la limite avec la Seine-Saint-Denis : proximité et visibilité des formes urbaines plus denses, des paysages industriels hérités, restructurés. C'est déjà la « grande couronne » dans la vallée de Montmorency malgré une urbanisation continue entre les buttes : nappe pavillonnaire assez homogène encadrée par les grands ensembles, atténuation des repères historiques. Plus loin, avec la « ville nouvelle », un pôle s'est créé, ce n'est plus tout à fait l'agglomération parisienne ou, du moins, ce n'est plus le même processus de croissance en tache d'huile. Dans la vallée de l'Oise ou la plaine de France, les formes sont encore bien différentes, prises entre influences urbaines et rurales.

Au sein de ces marges parisiennes et jusqu'aux parties les plus excentrées, les différences sont marquées : polarisation et constitution d'un ensemble urbain identifiable à Cergy-Pontoise ; formes urbaines hésitantes, entre déclin industriel et reconversion résidentielle, le long de la vallée de l'Oise ; pseudo-urbanisation, entre rurbanisation et asservissement aux nouvelles activités et infrastructures dans la plaine de France.



La Seine, influente mais distante

La vallée de la Seine est déterminante pour la différenciation des tissus urbains. D'importantes emprises d'activités, héritières d'un long passé industriel, continuent de s'y concentrer sur ses deux rives alors que les espaces prennent un caractère plus résidentiel lorsqu'on s'avance dans la vallée de Montmorency. Alors qu'il y a une certaine continuité dans les formes d'urbanisation de faible densité en direction des Yvelines, les différences sont plus marquées vers les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis. En comparaison de ces deux voisins, le Val-d'Oise apparaît moins dense et avec une plus faible proportion de zones d'activités. Ces comparaisons, qui n'ont guère de sens à l'échelle régionale, résultent du tracé des frontières départementales qui mettent le Val-d'Oise un peu à l'écart de la vallée de la Seine dont il ne s'approche qu'occasionnellement, et surtout de ses grandes terrasses alluviales, sites privilégiés des implantations industrielles du début du XX^e siècle.

Au regard des paysages urbains, le tracé sud de la limite départementale apparaît ainsi artificiel. En revanche, c'est bien au Val-d'Oise qu'appartiennent les limites nord de l'agglomération parisienne sous une forme qui influence la plupart des unités de paysages, à l'exception du cœur du Vexin.

La vallée de l'Oise, limite fragilisée

A l'écart des grands ensembles urbains, la vallée de l'Oise forme un chapelet urbain un peu à part au sein de la structure du département : succession urbaine linéaire en amont de Pontoise, elle fait encore, dans sa partie amont, figure de repère entre l'Est rural et l'Ouest plus urbanisé, mais elle ne constitue plus une limite dans sa partie aval, du fait de l'urbanisation du plateau du Vexin entre Osny et Menucourt.

Face aux pôles bien identifiés de l'agglomération capitale ou de Cergy-Pontoise, la fragilité des villes de la vallée de l'Oise est renforcée par des dimensions modestes, un certain confinement en fond de vallée. Certaines discontinuités administratives y contribuent également, comme le passage de la frontière régionale qui coupe la conurbation qui s'étend de Beaumont à Chambly et rend difficile son identification.

L'effacement des centralités et des repères

Le comblement des interstices entre les centres anciens tend à effacer ces centralités au profit d'un étalement urbain en mal de structures d'où les églises peinent à émerger, où les territoires communaux sont devenus indistincts. Dans la vallée de Montmorency par exemple, l'ensemble apparaît d'autant moins ordonné que les styles architecturaux se succèdent sans grande composition. La disposition des grands ensembles à l'écart des centralités historiques contribue également à l'impression de désordre, de même que l'absence de rôle structurant de certains axes routiers pourtant fréquentés.

Malgré le rôle important des reliefs pour la délimitation des sites urbains, la ville relativement continue de la partie sud-est du département semble manquer de repères. Considérés comme des éléments marquants du point de vue de la représentation des paysages dans l'espace mental, les centres de villages anciens ne sont plus des espaces marquants dans l'espace réel. Ces « villages urbains » constituent en effet une myriade d'éléments qui n'occupe que des emprises infimes en termes de superficie au regard de la nappe urbaine et de ses nouveaux réseaux.

De nouvelles centralités sont cependant apparues au point de convergence des nouvelles trajectoires urbaines, autour de certains carrefours et notamment autour des gares.



Le contraste entre les silhouettes verticales des cités et la nappe pavillonnaire qui prend possession du coteau sud des buttes de Paris est saisissante avec, d'un côté, un habitat qui se veut pittoresque, et de l'autre, des ensembles au vocabulaire issu du mouvement « dit » moderne.



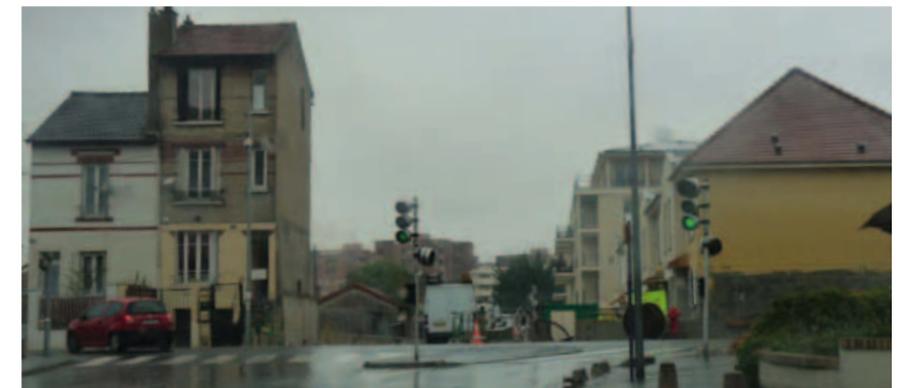
Les églises de Sannois ou d'Argenteuil, insérées dans un univers urbain composite, émergent parmi les grands ensembles au-dessus de la banlieue pavillonnaire.



Malgré sa situation de belvédère à flanc de coteau, l'église de Saint-Prix ou la collégiale de Montmorency émergent difficilement des paysages construits.



Vue depuis la terrasse du château d'Écouen, la frange urbaine pavillonnaire semble gagner du terrain sur la plaine de France et amorcer un étalement continu vers Moisselles et Attainville.



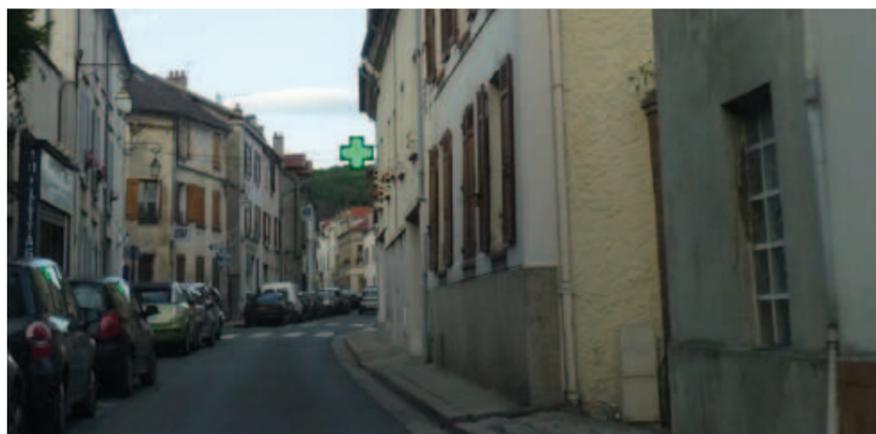
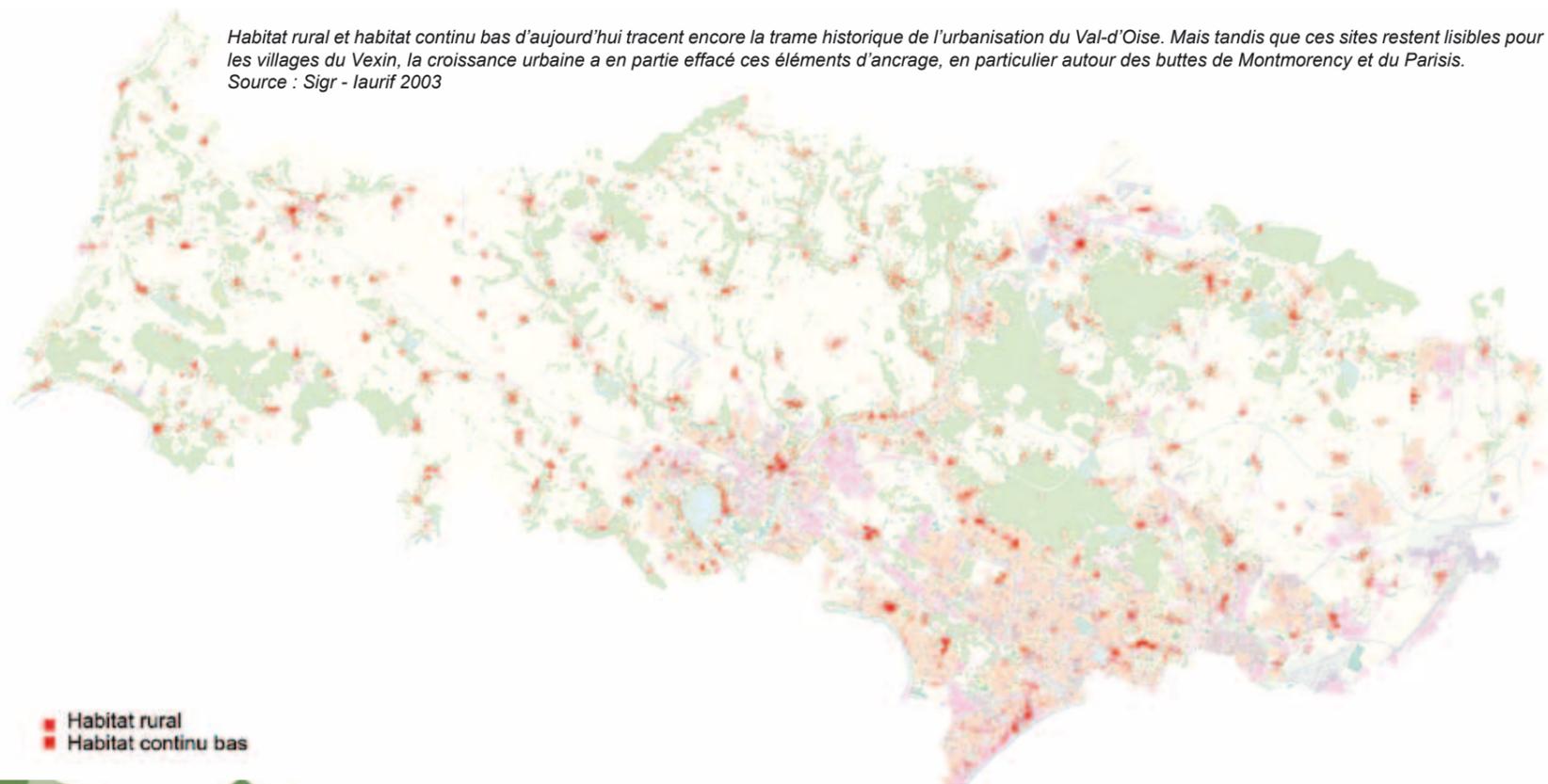
Il n'est pas rare qu'un immeuble de rapport du début du XX^e siècle soit orphelin en angle au carrefour d'axes anciens comme si les velléités d'urbanisation dense n'étaient pas allées jusqu'à leur terme.

Un ancrage aux reliefs inégalement valorisé

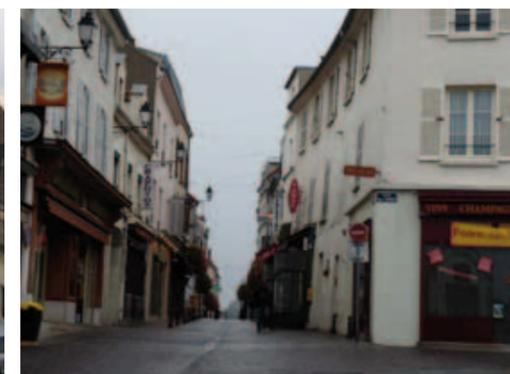
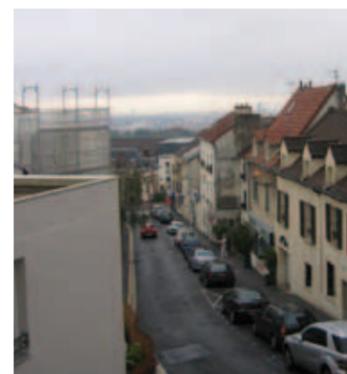
Si l'essentiel de l'urbanisation recouvre des paysages de plaine, vallée ou plateau, les villes se sont également étendues sur les versants du pourtour des buttes et plus particulièrement celles de Montmorency et du Parisis. Les potentialités paysagères offertes par ces positions en partie héritées des villages préexistants, majoritairement construits en surplomb ou sur les versants et assez peu sur les espaces dégagés des plaines et plateaux, sont aujourd'hui diversement traduites. Les différences sont sensibles entre Cormeilles ou Montigny-lès-Cormeilles qui ont conservé un fort ancrage à la charpente naturelle, et la plupart des autres villes en situation comparable dont les extensions n'ont pas su tirer parti du site d'origine.

A une autre échelle, la ville nouvelle de Cergy-Pontoise choisit, entre plateau et vallée, une implantation originale qui s'appuie sur un cirque de coteaux remarquables pour construire une structure urbaine en intelligence avec le relief.

Habitat rural et habitat continu bas d'aujourd'hui tracent encore la trame historique de l'urbanisation du Val-d'Oise. Mais tandis que ces sites restent lisibles pour les villages du Vexin, la croissance urbaine a en partie effacé ces éléments d'ancrage, en particulier autour des buttes de Montmorency et du Parisis.
Source : Sigr - Laurif 2003



Le village de Cormeilles-en-Parisis est un événement extraordinaire. La trame urbaine sinueuse qui gravit la butte jusqu'à sa crête surprend le voyageur. Dans la perspective de la rue étroite, le vert sombre de la crête boisée est un objectif qui guide l'ascension. Les deux artères principales du village prennent appui sur la charpente naturelle.



Montigny-lès-Cormeilles, adossée à la proue occidentale des buttes du Parisis est en situation de balcon à la fois sur la vallée de la Seine, sur la plaine de Pierrelaye et, tangentiellement, sur la vallée de Montmorency. Sa trame urbaine s'appuie savamment sur la topographie.

Montmorency. Contrairement à la silhouette de Montmorency quelque peu noyée dans l'agglomération du flanc sud de la butte, l'espace public (en jaune sur la carte), esplanade en léger promontoire par rapport aux rues à forte pente, tire parti de sa situation de promontoire.

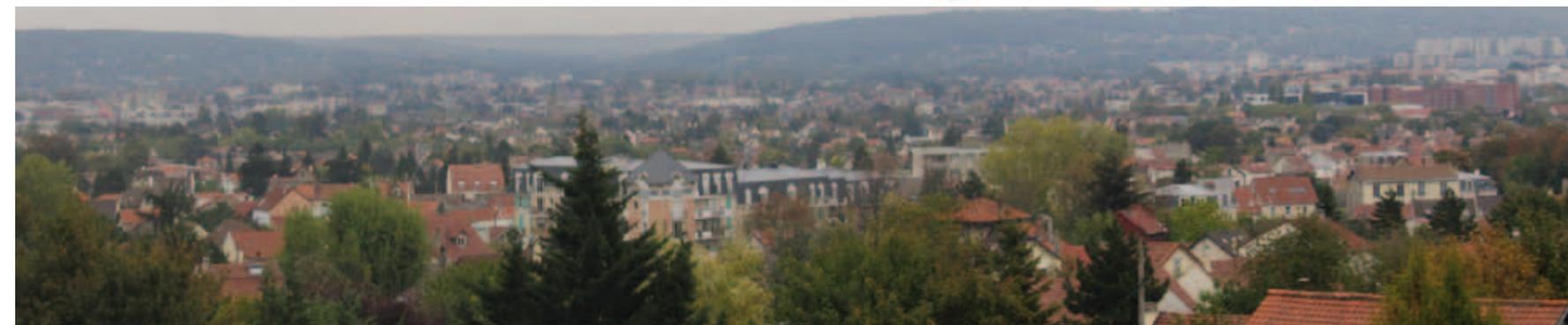
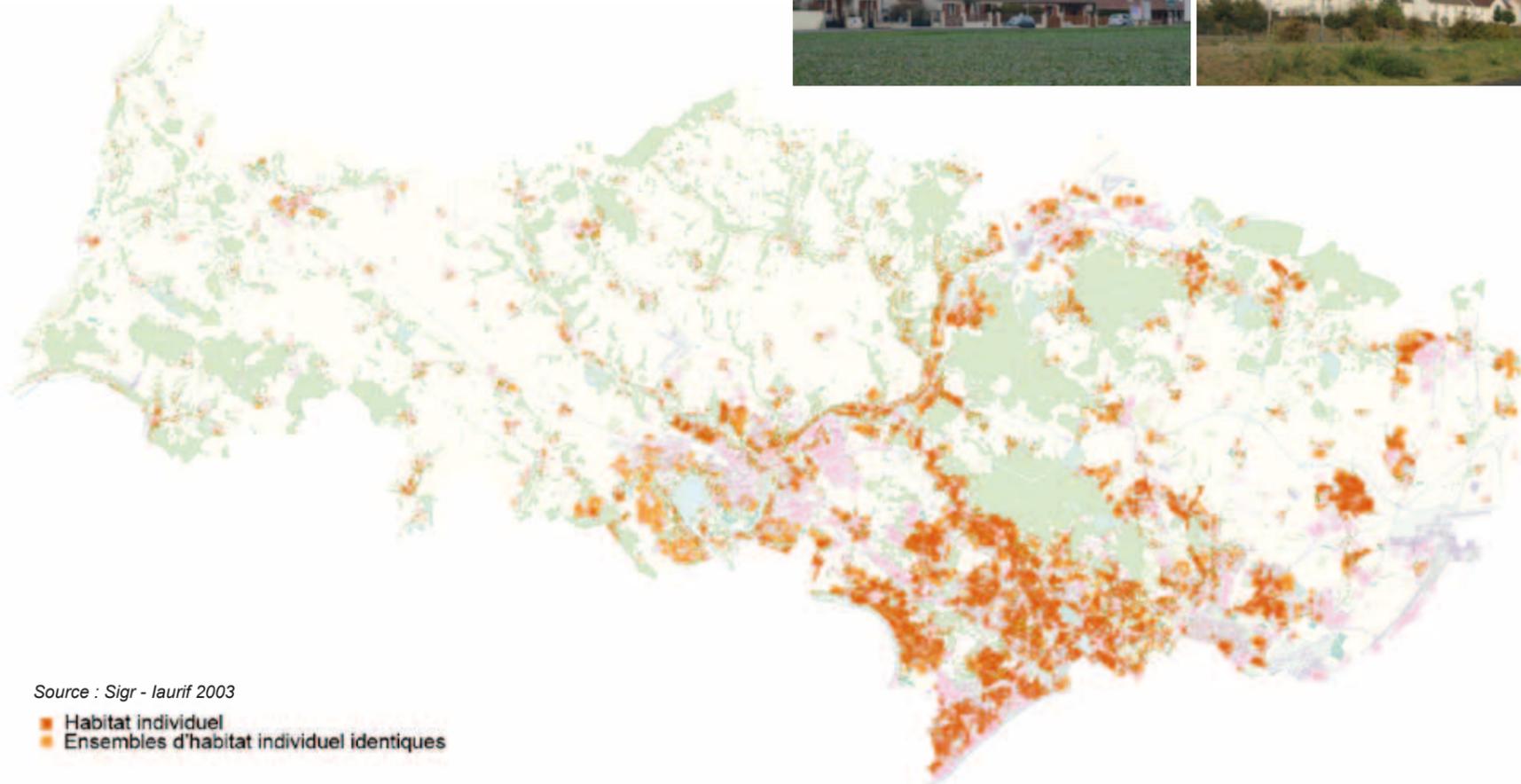


A l'ouest, le regard porte sur l'océan des paysages urbanisés jusqu'à Cergy-Pontoise que l'on discerne à l'horizon. Ce cadrage incroyable nous renseigne sur la place de Montmorency, en position de guet sur l'ensemble de la vallée.

L'omniprésence de l'habitat individuel

Caractéristique de la morphologie urbaine des départements de la grande couronne, la prédominance de l'habitat individuel atteint dans le Val-d'Oise un niveau particulièrement élevé. Ainsi, environ la moitié de la population du département réside soit dans des quartiers de pavillons dits « traditionnels », encore majoritaires, soit dans des lotissements plus récents composés de maisons identiques, désormais nombreux sur les franges urbaines et tout particulièrement dans l'agglomération de Cergy-Pontoise.

Ces constructions ont progressivement établi la continuité urbaine entre les petits centres historiques où peuvent encore se lire les caractères de l'habitat rural ou de centre bourg, plus denses et plus continus, et dont la conservation permet aujourd'hui de souligner les différences entre quartiers et entre ambiances urbaines.



Depuis Sannois vers le vallon de Montlignon, la dominante pavillonnaire démultiplie l'effet de nappe.

Des grands ensembles emblématiques

Si le grand ensemble de Sarcelles (8 000 habitants en 1954, 52 000 en 1968) est toujours cité comme l'une des premières et l'une des plus grandes opérations du genre, d'autres quartiers de tours ou de barres sont apparus par la suite. Leur implantation s'est relativement répartie sur le territoire déjà urbanisé, à l'exception des bords de Seine, des quartiers pavillonnaires du sud de l'agglomération de Cergy-Pontoise et du versant sud de la butte de Montmorency qui en sont dépourvus.

La grande visibilité des fronts bâtis, due à leurs dimensions, leurs enduits souvent clairs et à leurs positions à l'écart des centres anciens, a provoqué une modification radicale des paysages urbains. Elle contribue à refermer la ville que l'on pourrait croire uniquement constituée de grands ensembles alors qu'ils n'occupent que des emprises restreintes au regard de l'étalement pavillonnaire. Cette position périphérique est visible à Montigny-Lès-Cormeilles, au Val d'Argent Nord à Argenteuil, à Goussainville, Arnouville-lès-Gonesse ou encore à Persan où les grands ensembles ont pris place sur des espaces agricoles aux confins de l'espace urbain. C'est aussi le cas de Sarcelles-Grand Ensemble qui, de l'autre côté de la dépression du Petit Rosne, n'a aucun contact avec le village de Sarcelles.

A Franconville et Villiers-le-Bel, ils se substituent aux unités urbaines anciennes qu'ils relèguent dans une position de moindre importance.

Plus exceptionnellement, à Eaubonne, Ermont et Le Plessis-Bouchard, ils sont associés au centre ancien.



Le Val d'Argent Nord est très symptomatique d'une marginalisation des grandes cités, entraînant des effets de ségrégations spatiales et sociales et des processus d'enclavement auxquels s'attellent les projets de renouvellement urbain en cours.



Ce parking parallèle aux infrastructures de grand gabarit au sud du Val d'Argent accentue fortement l'effet de césure entre les quartiers Nord et Sud.

La volonté de dissocier l'habitat social du reste de la ville correspond aussi à un choix urbanistique de l'époque d'édifier des villes différentes de la ville patrimoniale trop contraignante et pas assez spacieuse pour recevoir rapidement un grand nombre d'habitants. Ces cités nouvelles que l'on appelle encore « cités » se voulaient des unités urbaines autonomes.

Les éléments d'attractivité urbaine portés par les commerces illustrent assez bien les différences d'ambiance : commerces de proximité qui agrémentent un rez-de-chaussée aveugle (Villiers-le-Bel), supérettes peu nombreuses et souvent vétustes parce que non entretenues par les propriétaires bailleurs (Garges), parvis d'un hypermarché qui fait office d'espace public (Franconville). Des exemples de requalifications urbaines attestent de l'attention portée aux dynamiques urbaines, que cela soit sur la dalle du Val d'Argent à Argenteuil, ou sur la restructuration urbaine du marché d'Ermont.



L'opération de Sarcelles Grand Ensemble commence en 1954 et se termine en 1976. Durant cette période, les partis-pris architecturaux et urbanistiques évoluent : densification du bâti - y compris dans des quartiers déjà construits -, abandon des principes fonctionnels au profit du retour de la rue, trame urbaine constituée d'îlots urbains qui s'organisent autour de deux axes principaux renouant ainsi avec la composition des villes traditionnelles en opposition aux cités monofonctionnelles. Malgré le terme de « sarcellite » qu'il inspira à partir de 1962, Sarcelles fut une expérience pionnière qui est encore aujourd'hui une leçon d'urbanisme.



Franconville illustre une volonté déjà ancienne de conjuguer des immeubles d'habitat collectif avec un espace de centralité illustrée par les récents aménagements paysagers, de fleurissement et de mobilier.



■ Grands ensembles
Source : Sigr - Laurif 2003



Dans la cité de la Grande Borne, à Goussainville, très marginalisée par rapport aux éléments de convivialité urbaine (centre gare, centre ville et autres points de commerce), l'atmosphère de bout du monde est très présente. Si sa silhouette opère comme un phare dans la plaine de France, la cité elle-même tourne le dos à l'espace cultivé et semble au bord de rien.



Le Forum de Saint-Gratien est une place carrée, entourée d'arcades à l'image des couverts des villes en bastide. Il est à noter un soin particulier apporté au détail architectural, soin qui n'est sans doute pas étranger au fait que cet espace soit en bon état.



Deuil-la-Barre illustre une volonté nouvelle de réarticuler les différents morceaux de ville. Cet espace public récemment aménagé organise l'accroche d'une cité importante avec les tissus pavillonnaires et introduit un élément de centralité jusque dans la cité. Ce n'est pas toujours le cas des opérations dites de cœur de ville qui, souvent, cherchent à se distinguer du logement social.



Les villages groupés et l'identité du Vexin

Le groupement du bâti

En association avec l'étendue continue des cultures, le groupement du bâti caractérise fortement les paysages dits « d'openfield », dont la structure s'identifie nettement en contraste, par exemple, avec les paysages bocagers. Les territoires du Vexin relevant principalement de ce type, la forme caractéristique du bâti groupé est à considérer comme un trait majeur des paysages.

Aucun émiettement du bâti n'est observable, en particulier sur les plateaux où les villages apparaissent en ponctuation d'un continuum cultivé ou naturel. Les fermes elles-mêmes ne sont que rarement isolées et se regroupent avec les villages.

Les raisons historiques et géographiques sont connues, qui éclairent le phénomène de regroupement : la tradition de la vaine pâture, l'accès aux points d'eau plus rares, les risques d'invasions... Un « modèle » s'est ainsi imposé, une forme urbaine aujourd'hui encore constitutive d'une identité.

Dans le paysage, le regroupement du bâti ménage de vastes étendues de cultures, consommées avec parcimonie en raison de leur valeur économique et manifeste sans équivoque la vocation agricole des territoires. Cette lisibilité est aujourd'hui très précieuse, en raison du voisinage avec les secteurs très urbanisés de la ville nouvelle. La disposition du bâti marque aussi un savoir-faire ancré dans le temps long, un élément de la culture associé à des images de campagne très fortement présentes dans les esprits et auxquelles les populations sont très attachées, même lorsqu'elles habitent en ville.

La pression urbaine voisine et l'évolution des modèles d'habitat mettent en danger la structure du village groupé. Le développement diffus de l'habitat, qu'il soit linéaire au fil des routes, ou en zones de tissu lâche, met en cause la compacité identitaire des villages et, avec elle, la forme de l'espace public et la relation avec les éléments non bâtis du paysage.



Au pied d'Arthies, le plateau dégagé ne montre aucun motif bâti, l'oeil glisse sur les cultures jusqu'à l'horizon. Ce vaste dégagement est à mettre en relation avec la compacité des villages, pour former le paysage où l'on reconnaît la structure de l'openfield.



Arthies. Sur le bord du village, côté plateau, une frange construite qui articule corps de ferme et jardins clos. Ainsi, le village « apparaît » dans son contexte, et lui présente le visage d'un village agricole, signe identitaire du Vexin.



Frémerville, adossé aux buttes d'Arthies, au bord du plateau.



Wy-dit-joli-village : niché dans un « pli » du plateau, épaulé par la végétation des jardins qui lui forment un manchon, le village évite le contact direct avec le plateau.

Une structure paysagère de référence

Fait notable, les villages isolés sur les plateaux sont très rares : on peut citer dans cette situation Commeny et le cas très exemplaire d'Hérouville. Mais dans leur majorité, les villages sont associés à un relief, qu'il s'agisse des vallées, de leurs rebords et des nombreux vallons qui les articulent aux plateaux, ou encore des buttes et de leurs flancs.

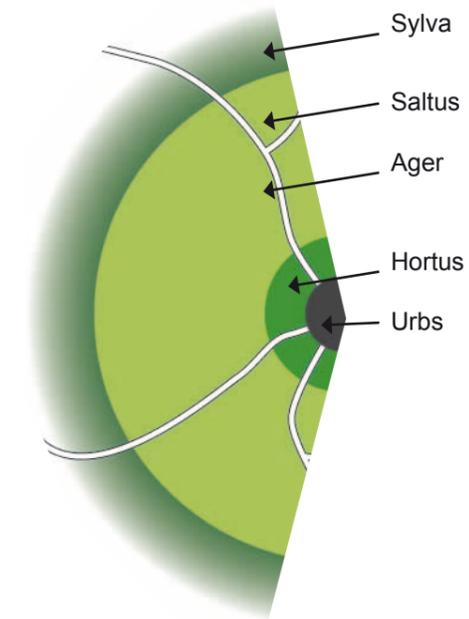
Ainsi, chaque village est associé à un site qui fait référence à la charpente naturelle (vallon, éperon, crête...) et à des limites. Dans ce finage, tend à se reproduire une structure territoriale concentrique, « paradigme » de structure paysagère sur laquelle peuvent se fonder les analyses. Le centre du village (il s'agit souvent de l'église) se trouve au centre d'un dispositif où se succèdent :

- le bâti (urbs),
- une couronne de jardins, de vergers, de poulaillers, cultures vivrières associées à l'habitat car nécessitant davantage de soins et d'allers-retours (hortus),
- les cultures (ager), dont la forme peut parfois s'apparenter à celle d'une clairière culturelle,
- les pâturages (saltus), plus éloignés, donc moins accessibles, et souvent de moindre qualité agricole (garenes, zones humides),
- enfin, en référence au paysage des moines défricheurs du Moyen-Âge, la forêt (silva, à l'origine du mot « sauvage »), sur laquelle ont été gagnées les ouvertures cultivées.

Un gradient s'opère ainsi du plus au moins policé, de l'urbain au sauvage. Le village s'entoure d'une couronne vivrière de jardins, en articulation avec les cultures céréalières qui enrichit la relation entre les éléments. Entre le village et son environnement de cultures, il s'agit alors non pas d'une « zone » inscrite dans une autre « zone », mais d'un véritable enchaînement de lieux, unis par des liens d'usage et qui organise une riche articulation vivante permettant de lire un paysage dans lequel le bâti et le non bâti ne s'opposent pas mais s'unissent et se tissent l'un à l'autre.

Il faut également noter dans le Vexin la position très particulière des fermes, à la fois dans le village, mais aussi en contact avec les espaces de culture. Constituées autour de vastes cours, ces « fermes fermées » présentent autour des villages, au contact des cultures, des murs très marquants, souvent peu percés comme participant d'une entreprise de protection, que ce soit contre des envahisseurs ou contre le vent du plateau que rien n'arrêterait sinon.

Schéma concentrique de l'organisation patrimoniale des villages dans leur paysage



Entrée de village de Commeny, tenue par les grandes bâtisses des fermes et leurs jardins clos.



Le mur du jardin marque une limite franche sur les cultures, articulation affirmée qui assoit le volume de la bâtisse sur le plateau.

Un lotissement malheureusement situé en extension du village peut avoir pour effet d'interposer, au lieu de la couronne de jardins (à laquelle il se substitue parfois), un tissu éloigné de la forme du village et dont les parcelles, orientées sur la voirie, donnent souvent l'effet de « tourner le dos » aux espaces de cultures qu'elles côtoient le plus souvent abruptement, sans transition.

Il en est de même des déviations routières qui deviennent de nouvelles frontières, infranchissables, pouvant s'interposer brutalement entre les villages et les cultures.

Des silhouettes identitaires

Outre le clocher de l'église, les villages présentent des dispositions bâties, et tout particulièrement des types d'implantation dans les parcelles et sur l'espace public, qui forment des paysages urbains. La compacité, identitaire comme on l'a vu, repose par exemple sur un dispositif de maisons accolées, en façade ou en pignon sur l'espace public. Les fermes présentent des formes très intéressantes, rassemblant à la fois des logements et des bâtiments d'activité autour d'une même cour. On retrouve dans les courées ce dispositif de regroupement autour d'un espace commun.

Un château parfois développe d'autres dispositifs et déploie autour de lui de vastes espaces d'articulation aux paysages environnants : dégagements, avenues, perspectives, lisières... tout en tirant le meilleur parti de la charpente naturelle : vues dégagées, présence de l'eau et des berges, horizon d'un relief...

C'est sur ces dispositions d'implantation, autant sinon plus que par l'architecture, que repose l'identité « paysagère » des villages ruraux du Vexin.



A Commeny, un porche est percé dans l'alignement des façades sur rue et donne accès à une cour, un espace à la fois public et privé qui contribue à l'originalité des formes urbaines



Dans les rues de Commeny, l'authenticité du paysage urbain tient à la position des façades sur la rue, du rythme des pignons des bâtiments plutôt hauts et étroits.



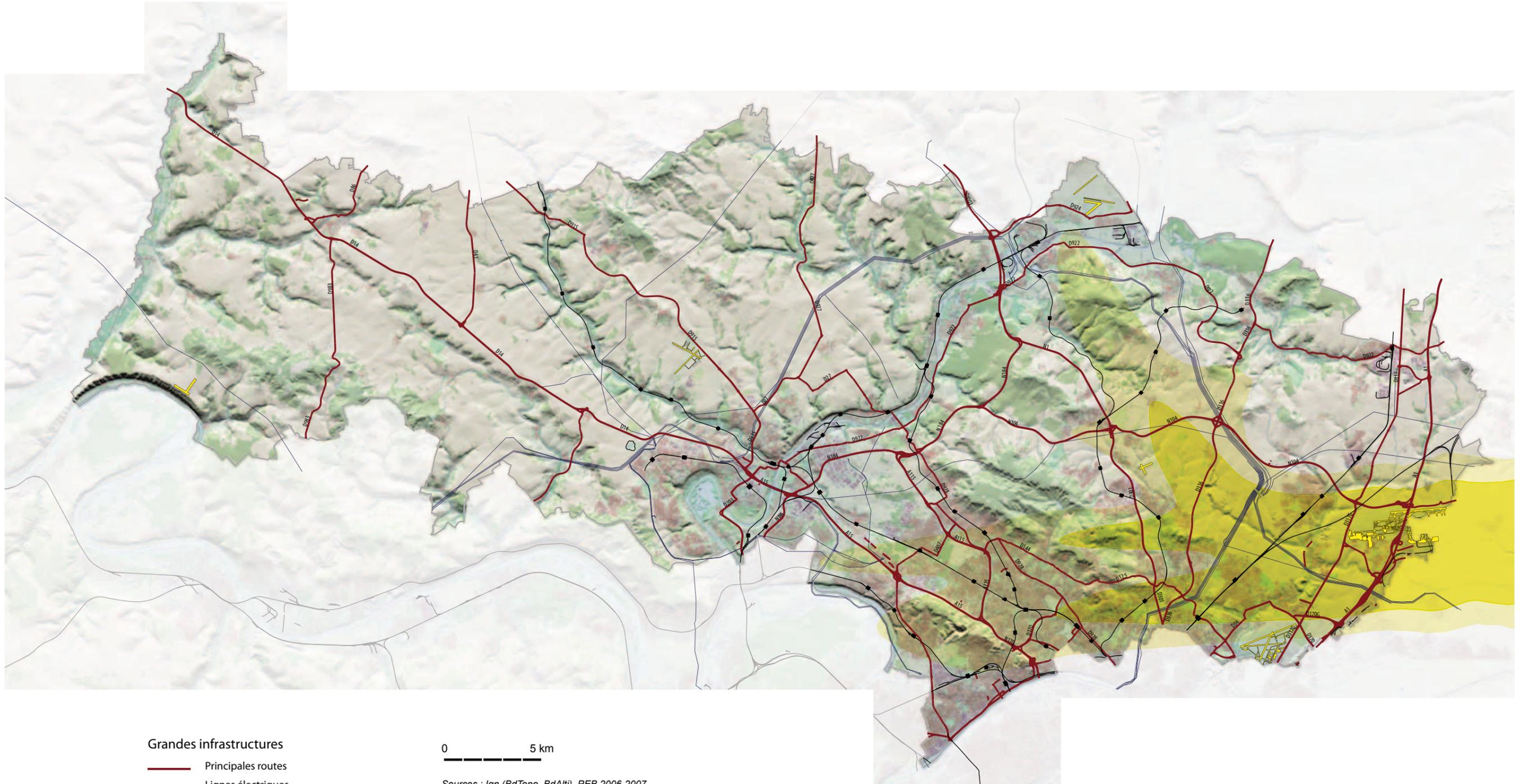
Commeny. Allongées et basses, non alignées sur la rue, les maisons ne s'inscrivent plus dans la forme urbaine du village. Elles définissent de nouveaux quartiers moins authentiques et plus consommateurs de terres



Une rue de Wy, marquée par la disposition des pignons et les murs d'enceinte derrière lesquels on devine les cours et les jardins bien abrités.



Bord de lotissement donnant directement sur les cultures. La disposition des maisons sur les parcelles, leur architecture, les clôtures de haies de conifères taillés appartiennent au registre péri-urbain. Rien ne permet de savoir si nous sommes près ou loin de la ville. Le contact avec les cultures ne fait l'objet d'aucun traitement particulier et apparaît, faute d'articulation et d'usages, comme la simple limite entre deux zones.



Grandes infrastructures

-  Principales routes
-  Lignes électriques
-  Voies ferrées et gares
-  Aéroports
-  Zones d'exposition au bruit (zones C et D)

0 5 km

Sources : Ign (BdTopo, BdAlti), PEB 2006-2007

Les grandes infrastructures du Val-d'Oise sont aux dimensions de la région Île-de-France et de ses 10 millions d'habitants. Plus encore, dans l'est du territoire, elles présentent une concentration d'échelle nationale et internationale

LES INFRASTRUCTURES

Une concentration d'échelle nationale et internationale

Un réseau routier hérité

Les réseaux terrestres, autoroutes, voies ferrées mais aussi lignes électriques à haute tension, sont majoritairement orientés par rapport à Paris et forment un maillage assez inégal.

Dans la partie centrale et à l'ouest du département, le réseau routier, encore marqué par l'héritage des routes royales (voir chapitre « Moments clés de l'évolution du territoire »), continue d'être contraint par la vallée de la Seine et par les reliefs dont il reprend les alignements NNO-SSE. C'est principalement la vallée de l'Oise qui permet d'y inscrire un réseau secondaire orthogonal. La polarité de la préfecture du Val-d'Oise résulte ainsi du croisement des grands axes qui traversent le Vexin ou la vallée de Montmorency et de ceux qui longent la vallée de l'Oise.

Vers l'Est du département, les liaisons majeures entre Paris et le nord de l'Europe sont également concentrées dans la Plaine Saint-Denis par le dessin des méandres de la Seine et réparties, par la disposition des buttes, vers l'extérieur de l'agglomération. La plate-forme de Roissy influence aussi la disposition du réseau dont l'orientation apparaît finalement commandée par trois pôles principaux : Paris, Roissy et Cergy-Pontoise.

Par ce jeu de concentrations, la desserte autoroutière des parties les plus urbanisées de la frange Est du département présente une identité marquante du Val-d'Oise. Ces réseaux sont très fréquentés y compris pour des usages locaux.

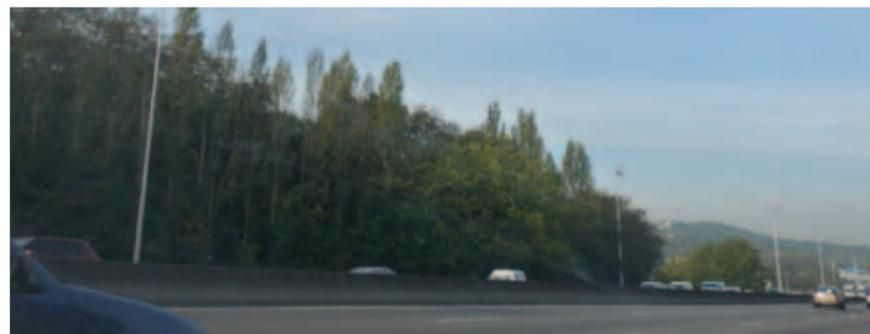
Les ouvrages d'art, souvent impressionnants, paraissent surdimensionnés au regard des paysages qu'ils traversent. Ils injectent dans les paysages construits une échelle monumentale, en contraste avec la nappe urbaine relativement basse, bien qu'émaillée çà et là d'éléments de plus grande hauteur.



Une dimension impressionnante de l'ouvrage d'art de franchissement de la Seine. A hauteur d'Argenteuil, l'A 15 se profile dans la direction de Paris.



Le contraste des échelles entre la ville et l'infrastructure (A 15 à hauteur de Sannois) est particulièrement marqué dans la vallée de Montmorency.



L'A15 semble glisser le long du coteau boisé des buttes du Paris. Le tracé est adapté à la morphologie de la butte.



A hauteur du franchissement de la Seine, vers l'ouest, l'enfilade des buttes d'Orgemont et de Cormeilles à gauche, le coteau de Seine à droite, le large paysage fluvial en contrebas permettent de comprendre la charpente naturelle des lieux traversés.



L'automobiliste qui se dirige vers le Nord a devant lui cette magnifique frontière paysagère de l'enchaînement des grandes forêts de l'Oise.



L'A115 survole la ville à hauteur des toits. Les murs anti-bruit occultent cette perception et l'image de modernité dégagée par cette autoroute urbaine et aérienne.

Un réseau ferré de desserte essentiellement locale

Qu'il s'agisse des lignes régionales ou nationales, la répartition des gares par rapport aux ensembles urbanisés fait apparaître quelques corrélations exemplaires, de Garges-lès-Gonesse à Louvres, de Sarcelles à Luzarches ou Persan, de la vallée de Montmorency à Auvers ou Osny, de Corneilles à Herblay, le long du RER A et, dans une moindre mesure, dans la vallée de la Viosne.

L'absence de desserte ferroviaire est également flagrante au nord-est de la butte de l'Hautil ou vers Montmorency.

Le réseau ferré a été un vecteur fort de mobilités paysagères et de développement territorial. Les nombreuses gares qui ponctuent l'ensemble du réseau font aujourd'hui partie d'un paysage quotidien en adéquation avec l'échelle locale.

Les tracés ferroviaires qui nécessitent une altimétrie relativement constante, se positionnent dans le paysage en épousant au mieux la topographie des territoires qu'ils traversent.

Le voyage en train permet souvent une lecture efficace de l'inscription des implantations urbaines dans la charpente naturelle. Ainsi, le voyage sur la ligne Paris-Mantes dont le tracé est savamment implanté à mi-coteau sud des buttes de Parisis est un voyage/paysage sitôt passé Argenteuil et ce, jusqu'à Pontoise.

En ville, comme à Argenteuil, les voies ferrées sont aussi la cause de coupures urbaines et contraignent le désenclavement de certains quartiers.



Dans la partie la plus urbanisée du Val-d'Oise, les voies ferrées du Parisis et de la vallée de Montmorency tirent parti des contraintes géographiques pour former un réseau local assez dense.



Le paysage de la vallée de la Seine, depuis cette position de terrasse de la voie de chemin de fer, apparaît au voyageur qui la longe dans son entièreté. La vallée, cadrée par l'horizon boisé de la forêt de Saint Germain se perçoit comme une artère de paysage vers la mer.



Depuis le RER, les limites urbaines de Goussainville qui laissent ce vallon dégagé, sont très lisibles.



Viaduc du RER A à Eragny. Cet ouvrage d'art de franchissement de l'Oise, à hauteur de Cergy-Pontoise n'opère pas de coupure et offre des points de vue, contrairement à une ligne souterraine.



Voies ferrées à proximité du val d'Argent. Malgré une emprise et des nuisances bien moindres que celles d'une autoroute, les quatre voies parallèles et leurs câbles provoquent une coupure visible et difficilement franchissable.

Une emprise aéroportuaire particulièrement ressentie

Du fait de la position de Roissy par rapport aux vents dominants, l'Est du Val-d'Oise voit passer le plus grand nombre d'avions au décollage de France. Un ballet invisible par temps couvert mais que le bruit rappelle en permanence.

L'environnement aéroportuaire ne concerne pas seulement l'emprise réelle qu'occupent l'équipement et ses annexes mais aussi la présence incessante des avions qui sillonnent le ciel. L'aéroport d'envergure internationale marque l'identité de toute la frange Est du département dans un paysage qui rend compte de la puissance attractive de cet équipement.

Des lignes électriques encombrantes

Enfin, l'emprise des lignes électriques aériennes caractéristique des départements de la grande couronne est particulièrement sensible dans la plaine de France. De manière encore plus marquante que les infrastructures routières, le réseau impressionnant des lignes à haute tension assujettit des pans de paysage entiers au fonctionnement de la capitale et introduit des objets dont les dimensions provoquent un décalage d'échelle saisissant et des nuisances qui, loin de n'être que visuelles, concernent le confort de vie au quotidien.

Les autres modes de transport restent à développer

Si la navigation, sur la Seine ou sur l'Oise, fait partie des paysages du Val-d'Oise, les principaux équipements (écluses, ports, halages) y sont assez modestes et prennent plus d'ampleur à proximité des frontières départementales (Conflans, Gennevilliers). La navigation de loisirs est en revanche plus développée (L'Isle-Adam, Cergy-Pontoise). Le renforcement attendu des transports fluviaux, comme celui d'un véritable réseau de circulations douces est encore peu perceptible, particulièrement dans la partie urbanisée.



Les berges représentent un paysage confidentiel relativement inaccessible depuis la ville.



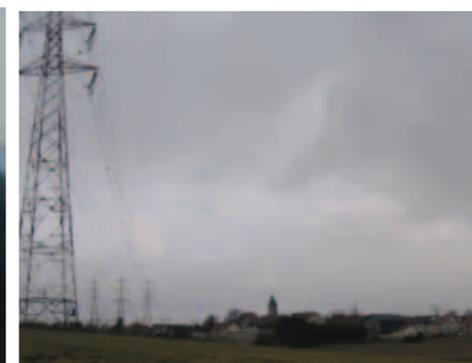
A hauteur de Goussainville, depuis la RD 317, les avions appartiennent autant que les infrastructures au paysage urbanisé de la plaine de France



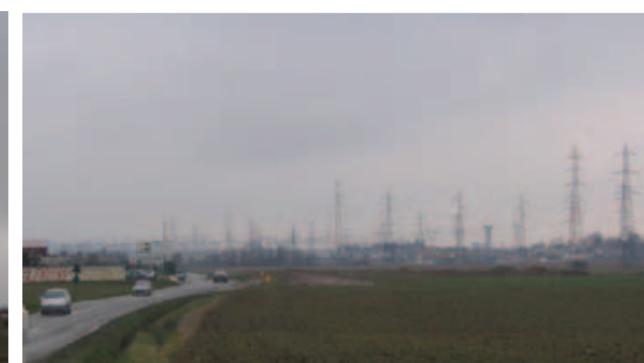
Les ouvrages d'art, liés au terminal 2 de l'aéroport de Roissy sont des postes d'observation fugitive et étonnante de l'organisation spatiale de l'équipement (architecture très étudiée de l'infrastructure, jeu de niveau des tabliers...). Sur cette photo, pratiquement tous les éléments visibles appartiennent aux infrastructures.



De loin, vus de Châtenay-en-France ou de Saint-Martin-du-Tertre, les champs de pylônes peuvent être saisis comme des motifs actuels.



La stature des pylônes dans la proximité immédiate du village de Bouqueval est sans commune mesure avec les dimensions locales



Leur présence répétitive à proximité des villes, dans une situation d'arrière de cités ou de zones d'activité, accentue l'impression de périphérie.



Sur les paysages découverts de la plaine de France, les réseaux de transport d'électricité conduisent nos regards vers l'horizon...

Une relation étroite avec les formes urbaines, un fort impact sur les paysages

Un élément des zones d'activités et des entrées de villes

La conception souvent conjointe de l'infrastructure et de la zone d'activité, la parité des échelles entre le gabarit routier et les bâtiments d'activité, la prédominance du minéral qui, sans rupture, semble conduire de la voie à grande circulation jusqu'au quai de déchargement répondent à des logiques de flux évidentes. Malheureusement, cette cohérence utilitaire s'établit souvent dans une certaine indifférence au paysage où l'infrastructure, cernée de zones d'activité, devient un paysage fermé.



L'autoroute A 15, à hauteur d'Herblay. Les séquences de zones d'activité jusqu'à Cergy-Pontoise deviennent de plus en plus nombreuses.



Paysage habituel de bord de route. Depuis la RD 84, la perception de la ville est peu visible et passe au second plan d'une typologie de hangar et d'enseignes d'activités.

L'impact des échangeurs

Lorsqu'elles desservent l'espace urbanisé, les autoroutes sont ponctuées d'un nombre important d'échangeurs. Ces ouvrages aux fortes emprises altèrent notre capacité de nous orienter simplement dans la ville et amplifient l'impression de paysages urbains complexes, à l'opposé de la simplicité d'une route qui nous conduit d'un point à un autre ou d'un axe qui organise une perspective. Malgré leurs emprises, ils sont peu identifiables dans l'espace urbain. Leurs bretelles, rejoignent la topographie du terrain naturel et permettent des visuels fugaces sur l'environnement. L'échangeur, en lui-même, reste souvent un espace "borgne".



Cet échangeur, sur l'A 15 entre Franconville et Herblay, est peu identifiable dans l'espace urbain.



Certains ouvrages peuvent être en situation paysagère remarquable comme l'échangeur de l'autoroute A 1 qui surplombe une partie de la plaine de France.

Les axes routiers verts en ville

Le desserrement des tissus urbains favorise la requalification de voiries anciennes ou la création de voies nouvelles privilégiant le confort, l'élargissement des chaussées, si possible un terre-plein central, une répartition des modes de transport en site propre et une importante présence du végétal d'accompagnement de voirie. Ce choix de traitement, qui propose des traversées de l'espace urbain plus simples, plus « paysagères » et plus tranquilles, est usuel dans la proximité de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Ces aménagements opèrent comme des parenthèses dans la recherche de densification et de consolidation de la trame urbaine.



Dans la vallée de Montmorency, la D 407 entre Montigny-Lès-Cormeilles et Taverny a été requalifiée en empruntant ce vocabulaire d'axe routier vert. D'orientation transversale à la vallée, cet axe permet de prendre la mesure du beau vis-à-vis des buttes de Montmorency et du Parisis avec l'église de Saint-Prix dans la perspective de la route et participe à la trame verte des îlots boisés de Cormeilles-en-Parisis.



La RD 141 à hauteur de Sannois a des qualités paysagères certaines et représente une parenthèse dans la ville de Sannois.

Des délaissés urbains au contact des infrastructures

La superposition d'un réseau d'une telle importance sur la trame urbaine engendre des problématiques de voies en impasse, de continuités habitantes moins aisées et de morceaux de paysages urbains délaissés.

Ces situations concernent des surfaces peu importantes, leur présence le long de certains axes ou dans certaines configurations urbaines est souvent manquante.



Le vallon du Petit Rosne, entre Sarcelles-Grand Ensemble et Sarcelles-Village est un espace naturel peu accessible, sans connexion avec l'espace urbain environnant. Après des implantations spontanées de jardins ouvriers sur ce territoire s'est installé un bidonville qui profite du viaduc pour faire oublier sa présence.



A l'est du Croult entre Garges-les-Gonesse et Bonneuil-en-France, la récente déviation et son talus instaurent une limite nette entre les territoires urbains et aéroportuaires du Bourget, donnant une impression de délaissé sur cette frange arrière de la ville malgré l'ambiance actuelle presque bucolique.



Au centre de la vallée de Montmorency, le croisement de la chaussée Jules César et de l'A115 a créé des conditions de parcelles en délaissé.



Le long des buttes du Parisis, le tissu pavillonnaire vient buter contre l'infrastructure avec des voiries qui se terminent en impasse sur l'ouvrage autoroutier. Les pavillons ouvriers, dans un état parfois vétuste, semblent livrés à un abandon progressif.



Des infrastructures qui font paysage... ...au risque de le masquer

Hors agglomération, et particulièrement dans la plaine de France, la nécessité de minimiser les nuisances a conduit à dessiner certaines voies récentes en déblai. L'emprise visuelle et sonore s'en trouve atténuée et le traitement des bords de la tranchée permet d'insérer l'ouvrage dans le paysage dont il constitue un élément structurant.

Le passage de plain-pied de la RD 14 au sommet du dôme de Vigny affirme l'infrastructure comme un élément de repère et comme un point de vue.

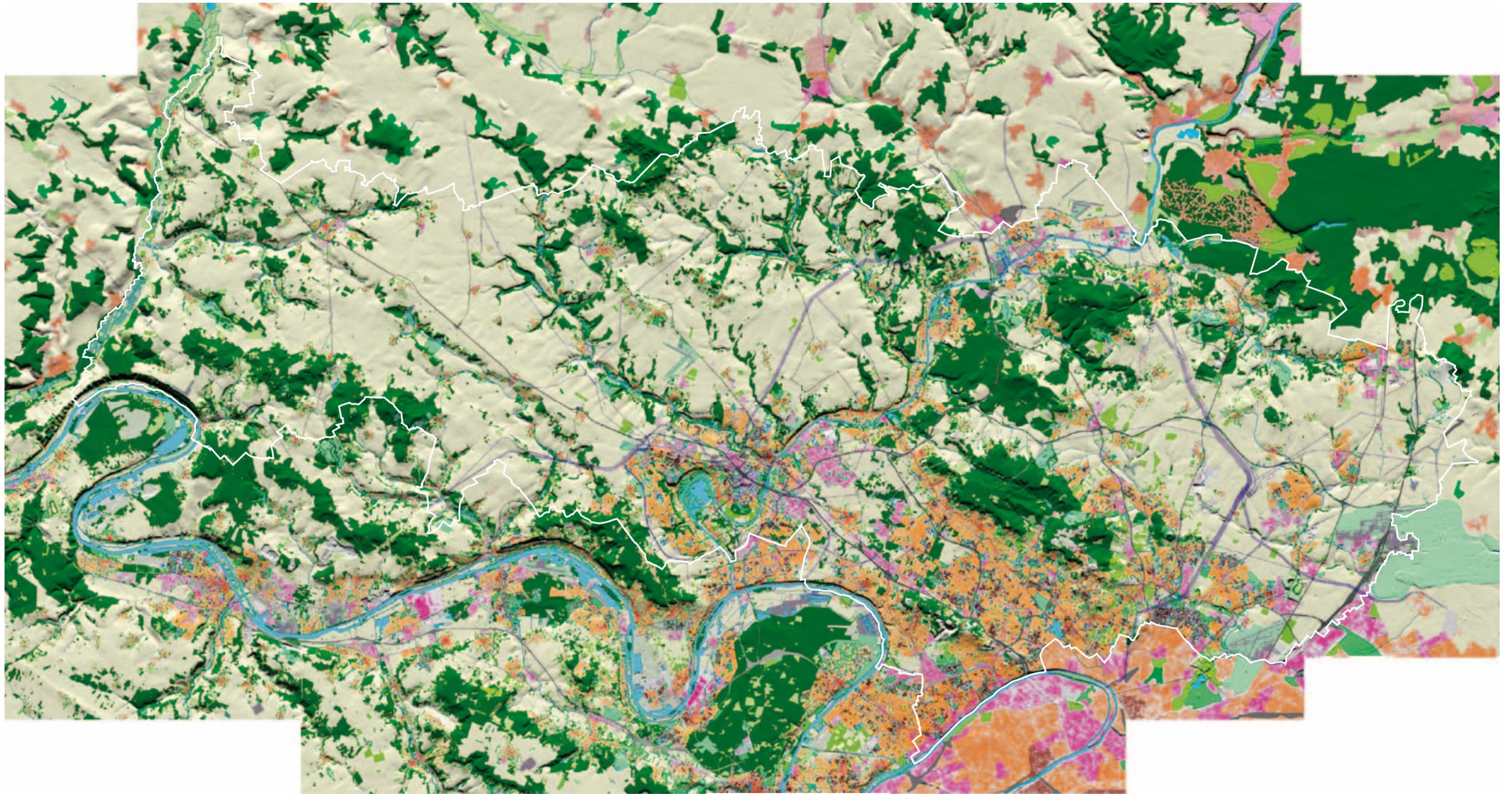


La Francilienne dans sa traversée de la plaine de Mareil jusqu'au carrefour de la Croix Verte cherche à s'inscrire au mieux dans le paysage en optant pour un profil en creux. Mais si l'infrastructure devient elle-même un élément du paysage, l'automobiliste ne dispose que de vues restreintes sur un décor impersonnel et homogène.



Sur le plateau du Vexin et au bord de la vallée de l'Aubette, la RD 14 rectiligne s'affirme comme un lieu de découverte d'un paysage grandiose de part et d'autre de l'axe. C'est aussi l'absence totale de délaissés et d'espaces servants ou dégradés au bord de la route qui favorise cette sensation.

Les conditions des paysages - carte générale



- Habitat individuel
- Habitat rural
- Habitat continu bas
- Habitat collectif continu haut
- Habitat collectif discontinu

- Équipements et services publics
- Activités, entrepôts
- Commerce
- Administrations, bureaux

- Surfaces en herbe non agricoles, cimetières
- Parcs, jardins, sports et loisirs de plein air
- Camping, caravaning
- Golfs, hippodromes

- Carrières, décharges, chantiers
- Parkings de surface
- Autoroutes ou voies de + de 25 m
- Équipements ou productifs divers
- Espaces ruraux vacants (marais, friches)

- Bois ou forêts
- Clairières et surfaces en herbe agricoles
- Peupleraies
- Terres labourées
- Vergers, pépinières, maraîchage, horticulture
- Cultures intensives sous serres
- Eau

0 5 km

Sources : Ign (BdTopo, BdAlti), sigr-iaurif 2003, Corine Land Cover 2000

NB : les sources de données sont différentes de part et d'autre de la limite départementale. Traitement graphique destiné à donner une vue d'ensemble des paysages du département

